



Magazine d'informations
Avril 2009 - N°190

Aujourd'hui

O.S

TECHNICIENS

CADRES

AGENTS
DE MAINTIEN

Dossier : L'emploi à Achères

P. 4 à 9

Gaugère



AU CŒUR DES QUARTIERS

L'Espace
Prévention
aux Plantes
d'Hennemont.

P. 12/13



ROMAN POUR LES JEUNES

Les principes
moraux du prof
écrivain
Alain Debruyne.

P. 22

- Hommage › 2
- Edito › 3
- Environnement › 10/11
- Citoyenneté › 14/16
- Sport › 16/19
- Culture › 20/22
- Mémoire › 23
- Conseil municipal › 24/25
- Brèves › 26
- Expression › 27

Gilbert Monchaux

« RÉJOUISSEZ-VOUS DE L'AVOIR CONNU »



disponible, intègre et dévoué. Alain Outreman, très ému par la perte d'un ami précieux, a voulu clore cet hommage en retraçant la carrière de l' élu dévoué, et en saluant l'homme de cœur.

› Une vie pleine et généreuse

Né à Triel-sur-Seine, le 15 octobre 1939. Il n'a que 18 mois lorsque ses parents se rendent en zone libre, en Touraine. Aîné de six enfants, il rêve de devenir cuisinier ! D'abord apprenti puis charcutier, à 20 ans, il épouse Nicole. En 1961 naît Chantal qu'il n'aura le bonheur de connaître qu'à son retour

C'est par centaines qu'il faut estimer le nombre de ceux qui ont voulu rendre un dernier hommage à Gilbert Monchaux le 11 mars dernier au cimetière d'Achères puis à la salle Boris-Vian. Là se sont succédé des prises de paroles rappelant son parcours en tant que militant associatif, syndical et politique. Toutes ont rappelé l'homme fraternel, spontané, gentil,

d'Algérie. Lui qui souhaitait rester insoumis comme son propre père, ressort marqué de cette tragédie. Il adhère en 1962 au Parti Communiste Français. Artisan charcutier à Azay-le-Ferron, il prépare le concours des PTT. Nommé facteur au Vésinet en 1972, « chez les riches » disait-il, avec Nicole et ses trois enfants il emménage à Achères aux Plantes d'Hennemont

en octobre de la même année. Élu CGT de La Poste au niveau départemental puis national et toujours en poste au Vésinet, il ne cache jamais ses convictions et son engagement, ce qui lui vaut d'être très apprécié de la population comme grand défenseur du service public.



En tant que militant communiste, il intègre la cellule Guy-Moquet des Plantes d'Hennemont, participe aux actions organisées dans le quartier, convaincu que son rôle est d'être auprès des habitants. Adhérent à l'Amicale des locataires CNL des Plantes, il assume pleinement sa mission de représentant des locataires. Outre la question des loyers, il défend, opiniâtre, chaque dossier d'attribution ou d'expulsion, lors des commissions. Il accompagne, si nécessaire, les locataires lors de l'état des lieux pour aider au remboursement de la caution.

Elu conseiller sur la liste de Pierre Soulat en 1989, il prend en charge la Politique de la Ville. En mars 98 lors de son investiture, Alain Outreman lui confie le poste de maire-adjoint à l'Action sociale, Solidarité, Logement et Personnes âgées. Dix années durant, il reçoit les demandeurs de logement souvent désespérés, examine les dossiers en attente d'attribution de jardins familiaux, propose de nouveaux services de maintien à domicile... Quotidiennement sur le terrain, les gens, reconnaissant son dévouement et sa disponibilité le surnomment « le maire des Plantes d'Hennemont ». Devenu doyen du Conseil municipal en mars 2008, malgré une santé déjà précaire, il accepte mais uniquement en tant que conseiller le poste délégué au logement et aux personnes âgées. ▼



Présent sur le terrain : ici avec des personnes âgées pendant les travaux du foyer-logement Pompidou.



Alain Outreman, maire,
reçoit le mardi après-midi
sur rendez-vous
au 01 39 79 64 05

Nous avons décidé de consacrer le dossier de ce numéro d'*Achères Aujourd'hui* à la question de l'emploi. Si l'emploi a toujours été une de nos préoccupations, il devient, avec la crise actuelle, notre souci premier. Alors que les entreprises du CAC 40 soignent les "actionnaires", à l'image de Total qui a réalisé 14 milliards de profit pour la seule année 2008, oui plus d'un milliard par mois, tout en annonçant des suppressions d'emplois en nombre, les constructeurs automobile reçoivent des aides importantes de l'État sans contrepartie, notamment en ce qui concerne le maintien et le développement de l'emploi.

Le gouvernement s'émeut de temps à autre. Le Président Sarkozy veut, depuis un an, "moraliser" le capitalisme (sic). À tel point que la fusion des services de l'ANPE et des ASSEDIC en Pôle Emploi, réduit les moyens du service, fait la part belle aux entreprises privées pour prendre en charge une partie des demandeurs d'emploi en s'octroyant des rémunérations exorbitantes.

L'EMPLOI, notre souci premier

En ce début d'année 2009, Achères compte parmi ses habitants 854 demandeurs d'emploi, soit 24 personnes de plus que l'an dernier à la même période. Si la Ville reste le plus gros employeur avec plus de 400 agents titulaires, nos efforts en terme de dé-

veloppement économique commencent à porter leurs fruits en matière d'emploi pour les Achérois avec la création d'environ 200 embauches sur le secteur du Grand-Cèdre. D'autres sont en perspective avec le SIAAP et l'enseigne M. Bricolage.

Même si notre collectivité ne peut tout résoudre, l'équipe municipale et nos services tels que le SAREF, le Développement économique, la Maison de l'emploi, le CCAS, le Cyb-info... restent à votre entière disposition. Ce numéro vous sera, je n'en doute pas, d'une grande utilité.


Alain Outreman

O


T

I

D

E

Directeur de publication : Alain Outreman
Rédaction : M. Delbos, M. Varenne
Maquette : N. Hibliot
Photos : M. Varenne, M. Delbos, M. Nhari
Imprimerie LNI - Tirage : 8 500 exemplaires





Prime de vacances 2009

La prime vacances concerne les demandeurs d'emploi ayant des enfants âgés de 16 ans et moins au 30 juin 2009.

Les dossiers doivent être transmis au Centre Communal d'Action Sociale (CCAS Bureau N°16) du 4 mai jusqu'au 15 mai 2009 dernier délai.

Aucun dossier ne sera traité après cette date.

Horaire d'ouverture : 8 h 30 à 17 h 30.

Pour bénéficier de cette prime, les demandeurs doivent fournir les photocopies des pièces suivantes :

- Photocopie du Livret de Famille
- Ressources des trois derniers mois :
 - Avis de paiement des ASSEDIC (février, mars, avril)
 - Bulletin de paye (février, mars, avril)
- Indemnités Sécurité sociale
- Dernière notification des allocations familiales
- Avis d'imposition 2007
- Relevé d'identité bancaire ou postal (au nom du demandeur)

Tout dossier non photocopié et incomplet ne sera pas traité.

CCAS - Mairie 8, rue Deschamps-Guérin 78260 Achères.

L'emploi

ACHÈRES S'Y EMPLOIE

Dans un contexte anxiogène de crise financière, économique et sociale, les mesures gouvernementales en matière d'emploi n'ont pas apporté jusqu'à présent de solutions probantes. Pour preuve, la hausse du taux de chômage qui atteint aujourd'hui 8,2% (+ 15,4% du nombre de chômeurs en un an). De plus, la récente et rapide création du Pôle emploi, résultant de la fusion ANPE/ASSEDIC, loin de faciliter les démarches, a plutôt ralenti le traitement des dossiers contrairement à l'effet escompté. « Cette situation insoutenable sur le plan social augure une année difficile pour grand nombre de familles de salariés et pour les collectivités locales qui devront faire plus avec moins pour soutenir leurs administrés, a déclaré Alain Outreman lors de la cérémonie de remise de médailles du travail du 3 mars. Des urgences sociales plus fortes à prendre en compte pour les maires,

élus de proximité, vers qui le citoyen se tourne prioritairement. » Face à des prévisions alarmantes et aux menaces qui pèsent sur l'emploi, le maire a exposé sa vision de l'emploi au 21^e siècle : salaires corrects, temps libre, garantie de l'emploi.

› Rapprochement de l'offre et de la demande

Même si Achères n'a pas attendu pour mettre en place des dispositifs en faveur de l'emploi, elle a, ces dernières années, intensifié et diversifié ses aides vers les demandeurs d'emploi et inclus les entreprises dans le processus d'embauche de ses habitants. Une stratégie de rapprochement de l'offre et de la demande dynamique et cohérente, en lien avec l'essor économique de la commune, qui se traduit par des chiffres concrets : 200 emplois générés par la zone commerciale du Grand Cèdre notamment. Cette réponse locale de lutte contre le chô-

mage s'est déclinée de différentes manières avec, à chaque fois, l'implication du Saref, une structure municipale à vocation de service public. En tout état de cause, la municipalité s'est toujours associée avec des partenaires missionnés dans le retour à l'emploi (ANPE, Mission locale, boutique Athena, MDE) tout en se servant des outils existants (PLIE, emplois jeunes...). Rappelons l'engagement pris lors des Assises de la Ville en 2002 pour la création de 500 emplois dans les années à venir. Le développement économique est un moteur de la création d'emplois et les futurs projets municipaux concourent à cet objectif : dernières enseignes de la ZAC des Communes, commerces de centre ville, Petite-Arche, port autonome.



› Service d'aide à la recherche d'emploi et à la formation (SAREF)
24, av. de Poissy, 78260 Achères. Tél. 1 39 22 66 90. Fax. 01 39 11 20 50.
Ouvert tous les jours de 9 h à 12 h et de 14 h à 17 h.
Fermé le mardi matin. Rendez-vous individualisés sur demande.

Saref

UNE STRUCTURE ORIGINALE

Cela fait maintenant plus de 15 ans que la ville s'est impliquée dans la bataille pour l'emploi, en fait au début des années 90, dès la montée du chômage. Pionnière en la matière, elle a décidé de créer au sein du service social (CCAS) un dispositif de proximité chargé d'accueillir et d'accompagner les demandeurs d'emploi : le SAREF (Service d'Aide à la Recherche d'Emploi et de formation). Une démarche solidaire qui, au fil des années, a rencontré un écho de plus en plus important. En 1997, le service a déménagé pour s'installer avenue de Poissy - son adresse actuelle - dans des locaux plus spacieux et mieux adaptés. En 2000, la Ville s'engage dans le PLIE (Plan Local d'Insertion pour l'Emploi), un outil intercommunal destiné au suivi renforcé des personnes en difficulté d'accès à l'emploi. Cet accompagnement par un référent permet aux bénéficiaires, selon certains critères, d'avoir accès à un ensemble d'actions sur le territoire (formation, aide à la recherche d'emploi...) et d'aides en matière de transport ou encore de financement de formation. Le bénéficiaire sort du dispositif lorsqu'il retrouve un emploi de plus de 6 mois ou une formation qualifiante. Ce dispositif, financé en partie par le Fond Social Européen, a nécessité le recrutement de 2 conseillers supplémentaires afin d'assurer cet accompagnement spécifique. Aujourd'hui, 6 personnes travaillent au Saref : 4 conseillers emploi/formation dont la directrice Tatiana Fagot, référents PLIE depuis

le 1^{er} janvier 2008, et 2 secrétaires d'accueil. Outre ses missions d'accompagnement vers l'emploi, le SAREF met à disposition des demandeurs d'emploi, une photocopieuse, un téléphone et un accès à internet afin de faciliter leurs démarches.

Enfin, en 2005, le Saref a été rattaché au service du Développement économique avant de devenir dernièrement un des pôles de proximité de la Maison de l'Emploi Amont 78, labellisée le 4 juillet 2006. La MDE est un dispositif intercommunal qui couvre un territoire de 39 communes et dont les villes fondatrices sont Achères, Conflans, Poissy, Les Mureaux et la communauté d'agglomérations des deux rives de Seine.

La MDE a 3 domaines d'intervention :

- Observation du territoire : Analyse permanente du marché du travail et des potentialités de développement du territoire pour anticiper les besoins des employeurs par des formations adaptées.
- Accès et retour à l'emploi : Amé-

liorer l'accueil, l'information et l'accompagnement individualisé et le reclassement des personnes sans emploi, dans un parcours de retour vers l'emploi, ou de reconversion pour les salariés.

- Développement de l'emploi et création d'entreprise : Anticiper et accompagner les mutations économiques et les restructurations des territoires, en développant la gestion prévisionnelle des emplois et des compétences et en contribuant à la création d'activités.

Elle dispose comme moyens d'actions du personnel, souvent des personnes référentes dans un domaine particulier comme l'apprentissage par exemple. Mais elle peut également mettre à disposition des villes un ou plusieurs salariés afin de développer un thème en particulier. Achères a fait le choix d'avoir à sa disposition un référent sur la question de la formation. En effet, la liquidation de l'association Jal Mutatis a eu pour conséquence de mettre fin à l'activité de formation qui se déroulait au sein de ses locaux. La ville est propriétaire de ces lieux et souhaite pouvoir prochainement offrir un certain nombre d'actions de formation, en lien avec les besoins de la population.

Un des atouts majeurs de la MDE est de créer une dynamique de partenariat fort sur son territoire avec des acteurs publics (Pôle emploi, Direction du Travail, de l'Emploi et de la Formation professionnelle, bureaux municipaux de l'emploi...) et privés (entreprises, associations d'insertion...).

C'est ainsi que la ville d'Achères, partie prenante de cette MDE depuis son origine, souhaite impulser une véritable politique de l'emploi cohérente à l'échelle de ce territoire. ▼

Recrutements

FUTUR CHANTIER SEINE AVAL

Stéphane Gauthier, l'élu achérois délégué à l'emploi, a ouvert lundi 16 mars, salle Boris-Vian, la journée de recrutement et formation au métier de coffreur-bancheur. Une cinquantaine de candidats a été accueillie par l'équipe du Saref. L'entreprise Eiffage, en charge du chantier du site de Seine Aval, les représentants du Pôle-emploi et de la Formation Professionnelle pour Adulte ont fait part de leur satisfaction à la Ville pour l'organisation et la qualité de cette rencontre. ▼



ÉVÉNEMENTS ORGANISÉS PAR LE SAREF

› 2007

- 2 petits-déjeuners : l'un sur le thème de l'articulation ANPE/SAREF, l'autre sur la présentation des nouvelles enseignes de l'Arche du Grand-Cèdre.

› 22 novembre 2007

Forum Emploi Formation sur la découverte des métiers.

› Été 2008

- Étroite collaboration avec Maxauto pour le recrutement. Mise à disposition de locaux.
- Réunions collectives pour le recrutement de Buffalo Grill.

› Janvier/février 2009

- 2 ateliers théâtre sur la préparation à l'embauche.

› 10 février 2009

Recrutement M. Bricolage.

› 16 mars 2009

Information collective en vue du recrutement dans le cadre du



Jeudi 26 mars, salle des Mariages, le Saref a organisé une rencontre d'information à l'intention des responsables de PME sur le thème "Contrats aidés, connaître et utiliser les différents dispositifs". Des représentants du Pôle emploi et de la MDE ont participé au débat. À cette occasion, les participants ont pu suggérer les prochains thèmes de rencontre via un questionnaire qui leur a été remis. ▼

Rencontre STÉPHANE GAUTHIER, DÉLÉGUÉ À L'EMPLOI ET À LA FORMATION



« **A**u moment où notre société prône l'individualisme, le chacun pour soi, j'ai pris ma décision à la demande de Monsieur le Maire, en tant qu' élu, de m'engager et de défendre au quotidien le mieux vivre des Achérois. Cette prise de décision dans le désir d'humblement apporter mon aide et d'être utile aux Achérois m'a amené à accepter cette proposition en matière d'emploi parce que l'emploi est un droit, le travail est un droit.

Aujourd'hui, il est urgent de réagir face à la crise financière et sociale, aux désengagements de l'État dans ses missions de services publics. Notre exigence d' élu se porte vers la revalorisation des salaires, les pensions, l'arrêt des licenciements au lieu de la suppression de la taxe professionnelle, de la redistribution des profits ou des dividendes des actionnaires et d'une réduction d'impôt pour les plus faibles.

Aujourd'hui, l'emploi est menacé. Le nombre d'offres d'emplois a chuté de plus de 15% depuis janvier 2008. La fusion des ASSEDIC et de l'ANPE devait faciliter les démarches mais alors que la crise fait de plus en plus sentir ses effets, la mise en place bien trop rapide du Pôle emploi complique lourdement le traitement des dossiers des nom-

breux chômeurs. Réunir les services de placement et d'indemnisation dans un même lieu ne facilite pas en vérité les démarches des demandeurs d'emploi. Pour s'inscrire, il faut se connecter sur un site internet www.assedic.fr rubrique « demandeur d'emploi » ou appeler le 39 49 qui vous oriente vers un conseiller par l'utilisation de mots clefs.

Comment vont réagir les personnes mal à l'aise avec ces outils ?

Comment vont faire les personnes à fort accent, voire parlant très peu ou mal le français ?

Comment, après quelques jours de formation, les salariés issus des rangs de l'ANPE et des ASSEDIC vont traiter efficacement les questions sur la partie qu'ils ne maîtrisent pas ?

Il n'y a plus de prise en compte du facteur humain, de la sensibilité de l'individu dans sa démarche de retour à l'emploi. L'homme n'est plus qu'une valeur qui alimente un tableau de statistique, statistique du Pôle emploi qui à l'identique d'une entreprise privée doit équilibrer son budget, justifier ses investissements et atteindre ses objectifs !

On sait que la perte d'emploi peut générer un chaos familial : absence de revenus fixes qui entraînent des difficultés au quotidien, la menace d'expulsion voire la séparation des couples. C'est pourquoi, mon rôle d' élu à l'emploi, face à ce désengagement des missions sociales de l'État, est d'aider, en toute modestie, les Achérois à retrouver un emploi.

› **Mettre en lien demandeurs d'emploi et entreprises**

J'ai tout d'abord constaté que la municipalité avait organisé le développement de l'aide de proximité à la recherche d'emploi par la création du SAREF (Service d'Aide à la Recherche d'Emploi), structure spécifique à la ville impliquée dans toutes les actions liées à l'emploi. Sa mission de service public vers les

demandeurs d'emploi et les entreprises locales est portée par six professionnels qui accomplissent au quotidien un travail formidable d'accompagnement individualisé vers l'emploi en parfaite concertation et complémentarité avec les acteurs locaux socio-professionnels et de la formation qui maillent le bassin d'emploi autour de la ville.

Mon rôle consiste à maintenir la dynamique de cette équipe.

La volonté de l'équipe municipale est de mettre en lien les entreprises et les demandeurs d'emploi par des opérations ponctuelles, notamment avec l'opération de recrutement pour le magasin M.Bricolage réalisée en février 2009 et qui a accueilli 120 personnes

Il y a aussi l'atelier animé par le Théâtre du Chaos spécialisé dans les techniques de communication qui a permis à 20 demandeurs d'emploi achérois d'acquérir des atouts au travers de jeux de rôles pour mieux se présenter à un entretien d'embauche.

Les progrès réalisés par chacun, la prise de conscience de ses propres difficultés ont fait de cette journée un moment particulièrement riche et profitable pour chacun des participants pour évoluer vers l'emploi. C'est avec la voix chargée d'émotion qu'une des participantes a annoncé que cette journée lui avait ouvert un nouvel horizon, lui avait donné de nouveau confiance dans ses prises de parole, dans sa maîtrise d'un entretien d'embauche. Ces nombreux mois passés à rechercher un emploi l'avait minée au point de se refermer sur elle-même, à se sentir inutile et maladroite. De même, un jeune participant adolescent, plutôt chahuteur à l'école, non revalorisé, non pris en considération, s'est senti écouté, acteur au sein d'un groupe. Il annonce être maintenant confiant dans les démarches qu'il va effectuer pour évoluer dans le monde du travail.

De même, les Petits déjeuners thématiques proposent aux demandeurs d'emploi des réunions d'informations ou des rencontres avec des entreprises locales en collaboration avec le Pôle emploi et le SAREF.

Dans les semaines à venir, la signature d'un protocole emploi avec le

SIAAP va générer de nombreux emplois dans le bâtiment, les métiers de la sécurité et du nettoyage. Il s'agit de la mise en conformité aux normes européennes de la station d'épuration Seine Aval du SIAAP sur les villes de Saint Germain-en-Laye et Achères.

Une opération Coup de pouce est envisagée en novembre 2009. Elle mettra en rapport des jeunes demandeurs d'emplois avec des entreprises de la région. Une présentation des métiers et des postes à pourvoir des entreprises invitées ainsi que les entretiens d'embauche seront réalisés dans la journée. Les entreprises présentes ont signé la charte de la diversité.

› Une réponse locale

Enfin, le projet municipal de la construction d'un espace de l'entreprise et de l'emploi qui regroupera le service du Développement éco-

nomique, une pépinière d'entreprises, le service d'aide à la recherche l'emploi (SAREF) et un auditorium va dans le sens de la complémentarité, d'une synergie pour l'emploi sur Achères, consciente de la préoccupation N°1 des Français des questions liées à l'emploi avec celle du logement.

La création de cet espace est la réponse locale d'une dynamique intercommunale.

En conclusion, je dirai que la tâche est immense mais les petits combats d'aujourd'hui font les grandes victoires de demain. C'est dans le dialogue, la solidarité, la recherche de solution avec l'équipe municipale et Monsieur le Maire, aux côtés des professionnels du SAREF que je reste à votre disposition pour vous aider au mieux et vous accompagner dans vos démarches de retour à l'emploi. » ▼

ADRESSES UTILES

› Bureau d'information pour la jeunesse (BIJ)

Espace Cyb'Info 2, place Georges-Brassens 78260 Achères.

Tél. 01 30 06 77 15/14.

Fax. 01 30 06 77 19.

Horaires d'ouverture : lundi de 9 h 30 à 12 h 30 et de 14 h à 17 h 30, mardi et jeudi de 9 h 30 à 12 h 30 et de 16 h à 19 h, mercredi de 9 h 30 à 12 h 30 et de 14 h à 19 h, vendredi de 9 h 30 à 12 h 30. Permanences Mission locale sur rendez-vous de 9 h 30 à 12 h 30 lundi, mardi (sans rdv) et jeudi matin, mercredi toute la journée (sur rdv). Permanences CIOF les lundis matin de 10 h à 12 h sur rendez-vous.

› Cyber-base - Espace Cyb'Info

2, place Georges-Brassens 78260 Achères. Tél. 01 30 06 77 12/13.

Atelier Cyb'Emploi le jeudi de 9 h 30 à 12 h 30.

› Boutique de gestion Athena

56, rue Nationale 78200 Mantes-la-Jolie. Tél. : 01 34 79 93 70.

Fax. 01 30 94 50 55.

Courriel : athena@bathena.com

Site internet : www.bathena.com

À Achères : entretien sur rendez-vous une journée par semaine à l'hôtel d'entreprises Camille-Jenatzy 01 34 79 93 70.

› Mission locale intercommunale de Poissy et des environs - 59, place Corneille BP 1122 78301 Poissy Cedex. Tél. 01 39 65 18 21. Fax. 01 30 65 97 50.

Horaires d'ouverture :

À Poissy : du lundi au vendredi de 9 h à 12 h 30 et de 14 h à 17 h 30.

À Achères : permanence au BIJ le mardi sans rendez-vous de 9 h 30 à 12 h 30, mercredi et jeudi sur rendez-vous au 01 39 65 18 21.

› Pôle emploi de Poissy

Indemnisation (ex-Assedic) - Galerie des Lys - av. Maurice-Berteaux 78300 Poissy.

Placement (ex-ANPE) - 14, rue Jean-Claude-Mary 78300 Poissy.

Tél. unique : 39 49 (selon le service, appel gratuit ou de 0,11 € TTC depuis un poste fixe, hors surcoût éventuel de votre opérateur).

Information aux entreprises : 0826 08 08 78.

Sites Internet : www.pole-emploi.fr et www.assedic.fr

Horaires d'ouverture : du lundi au jeudi de 9 h à 16 h 30, le vendredi de 9 h à 12 h.

› Association nationale pour la Formation professionnelle des adultes (AFPA) / AFPA Île-de-France

- Service d'orientation professionnelle - rue des Gravières 78200 Magnanville. Tél. 01 34 77 19 55.

Site internet : www.idf.afpa.fr/

Les autres secteurs de l'emploi UNE POLITIQUE TOUS AZIMUTS !

› Jeunes

L'insertion et l'accès à l'emploi des jeunes sont une priorité pour la ville. Pour les jeunes de 16 à 25 ans, c'est la Mission locale de Poissy, dont le maire d'Achères est vice-président, qui assure ce rôle. Ainsi, des permanences de conseillers de la Mission locale ont lieu au Cyb'Info plusieurs fois par semaine afin d'offrir aux jeunes en recherche d'emploi et de formation un accompagnement global et l'accès à des dispositifs spécifiques à leur âge et leur situation.

Le Cyb'Info, ouvert depuis maintenant plus de 2 ans, est également un lieu ressource en matière d'information et d'orientation professionnelle pour les jeunes. En plus des permanences de la Mission locale, il dispose d'un Bureau Information Jeunesse et de permanences du CIOP (Centre d'Information et d'Orientation Professionnelle).

› Création d'entreprises

La mise en œuvre d'une politique de l'emploi ne peut faire l'impasse sur l'aide à la création d'entreprises. À ce titre, Achères a depuis longtemps souhaité apporter aux personnes désireuses de se lancer dans la création d'entreprise des outils nécessaires à la concrétisation de leur projet. C'est pourquoi la boutique de gestion Athéna intervient depuis 5 ans sur la ville une fois par semaine à l'hôtel d'entreprises Camille-Jenatzy. L'accompagnement des candidats est ouvert à tous et gratuit pour les Achérois. Cette association a pour missions l'orientation, l'accueil et l'accompagnement des porteurs de projets de création d'entreprise issus ou souhaitant s'implanter sur la commune d'Achères. Il s'agit ainsi tout autant de proposer des conseils qu'un suivi post création (structuration, stratégie, autonomie de gestion), mais aussi une véritable formation au « métier de chef d'entreprise ». 80% des entreprises soutenues par la boutique de gestion subsistent après 3 ans. À titre d'exemples, plusieurs commerces achérois ont fait appel à des conseillers d'Athéna : l'objet trouvé, Neverland, La maison de la

presse. Depuis le 1^{er} janvier 2009, Achères a accepté que la MDE adhère à la PFIL (Plateforme d'Initiative Locale : réseau d'associations locales qui aident les créateurs d'entreprises). Cette plateforme permet aux jeunes chefs d'entreprises de bénéficier d'un prêt d'honneur (à taux zéro) pouvant aller jusqu'à 22 500 euros. Ainsi, tout récemment, un fleuriste, qui va ouvrir rue de Saint-Germain, a profité de la PFIL et vu son projet approuvé par le comité d'agrément.

› Emploi et développement économique

La commune a souhaité en 2006 rapprocher le plus possible les entreprises et les demandeurs d'emploi. C'est pourquoi le SAREF a été rattaché à la Direction du Développement économique, de l'Aménagement, de l'Emploi et de la Formation.

Ainsi, l'ensemble des opérations et projets de développement économique est envisagé sous l'angle de l'emploi qu'il peut générer et le SAREF est un interlocuteur privilégié pour les entreprises s'installant sur la commune. Évidemment, ce travail se fait en lien étroit avec le Pôle emploi de Poissy et l'ensemble des partenaires du territoire.

Concrètement, ce travail s'est traduit le 10 février dernier par le recrutement de l'enseigne « M. Bricolage » sur Achères. Cet événement a permis de réunir 120 personnes et de leur présenter les 25 postes disponibles pour ce magasin qui ouvrira en avril prochain dans la zone de l'Arche du Grand Cèdre. Les personnes intéressées ont ensuite été reçues individuellement tout au long de la journée par l'équipe de M. Bricolage en vue d'une embauche. À l'issue des entretiens individuels réalisés, on dénombre 60% de moins de 25 ans et 45% d'Achérois.

Ce type d'action montre bien le rôle que la ville peut jouer localement sur les questions de l'emploi.

› Action théâtre

Il faut aider les demandeurs d'emploi à bien se préparer aux entre-

tiens. Certains se sentent très isolés dans leur recherche et pour d'autres, la longueur de la durée de chômage entame leur capital d'estime de soi et de confiance en eux. C'est pour lutter contre ces effets pervers du chômage que le SAREF, en lien avec le Cyb'Info, a proposé des ateliers de techniques de communication, animés par la compagnie de théâtre « Théâtre du Chaos ». 20 personnes ont pu bénéficier de cette préparation qui consistait en des jeux de rôles et des techniques de communication, en lien avec la recherche d'emploi. Les progrès réalisés par chacun, la prise de conscience de ses propres difficultés ont fait de cette journée un moment particulièrement riche et profitable pour chaque participant pour évoluer vers l'emploi.

Ce type d'initiative ayant rencontré un grand succès, elle sera reconduite chaque année.

› Projets

Prochainement, la signature d'un protocole emploi avec le SIAAP va générer de nombreux emplois dans le bâtiment. Il s'agit de la mise aux normes européennes de l'usine d'épuration Seine Aval sur les villes de Saint-Germain-en-Laye et Achères. De plus, une opération Coup de pouce est prévue pour novembre 2009. Cette action aura pour objectif de faire se rencontrer des entreprises ayant des postes à pourvoir et des jeunes à la recherche d'un emploi. Les entreprises présentes ont signé la charte de la diversité.

Cette initiative rejoint une des préoccupations de la ville en matière d'emploi : la discrimination à l'embauche. C'est pourquoi le SAREF souhaiterait organiser d'ici la fin de l'année une soirée spéciale consacrée à ce problème de société qui exclut une partie des personnes à la recherche d'un emploi en raison de leur sexe, de leur lieu d'habitation ou de leurs origines.

À l'horizon 2011, l'éco-quartier de la Petite Arche induira la création d'une centaine d'emplois dans le bâtiment et le commerce de proximité. La construction de la future plate-forme portuaire multimodale produira également de l'embauche sur la ville.

Enfin, la municipalité souhaite voir aboutir son projet de construction d'un espace de l'entreprise et de l'emploi. Ce bâtiment regroupera le service du Développement économique, une pépinière d'entreprises, le service d'aide à la recherche l'emploi (SAREF), un auditorium, un espace ressources dédié à la formation ainsi que des permanences de différents partenaires de l'emploi et de l'insertion..

Cet ensemble de services et partenaires, présents en un même lieu, illustre bien la volonté de la ville d'ancrer une réelle dynamique partenariale sur les questions de l'emploi. Ce bâtiment sera le symbole de la place accordée aux acteurs de la question de l'emploi, que l'on soit chef d'entreprise ou demandeur d'emploi.

› Chiffres

Il est difficile d'obtenir le taux de chômage sur la ville d'Achères car les statistiques concernent le bassin d'emploi de Poissy. Le taux de chômage sur ce bassin est de 5,7 % actuellement selon la Direction du Travail et le Pôle emploi. Sur la zone d'emploi de Poissy, de décembre 2007 à décembre 2008, la hausse du chômage a atteint 0,7 % (Conflans +8,4 %, Mantes-la-Jolie +11,5 %).

Au 3^e trimestre 2008, le taux de chômage des Yvelines était de 5,1 % (6,5 % pour l'Île-de-France et 7,3 % pour la France). Nombre de bénéficiaires du RMI : 197 (154 en 2006).

En 2008, ce sont 454 personnes qui ont été suivies au SAREF, sur un total de 1390 entretiens.

(Pour info, en 2006 : 317 et en 2007 : 391 personnes).

Ce début d'année 2009 montre un accroissement du public reçu puisqu'en janvier 2009, 101 personnes ont été vues (63 en janvier 2008), et 99 en février 2009 (80 en février 2008).

Au 9 janvier 2009, on recensait 854 demandeurs d'emploi achérois (444 hommes, 410 femmes) soit 24 de plus que l'an dernier à la même époque. Parmi les plus touchés, on trouve les jeunes de moins de 25 ans, les plus de 50 ans, les employés/ouvriers et les personnes handicapées. ▼

Médailles du travail

54 ACHÉROIS RÉCOMPENSÉS



Mardi 3 mars, salle des mariages, Alain Outreman, entouré de plusieurs élus, a présidé la cérémonie de remise des diplômes du travail de la 1^{ère} promotion de l'année comptant 54 médaillés.

À cette occasion, le maire a rappelé l'attachement de la ville au monde du travail et donc à l'attribution de cette récompense officiellement instituée en 1886. « Si la médaille du travail symbolise votre apport à la collectivité, elle est aussi la juste récompense de vos qualités professionnelles », a-t-il déclaré à l'assistance en soulignant la valeur fondamentale du travail. Le premier magistrat a évoqué les progrès réalisés dans les conditions de travail (durée, congés, droits), des acquis constamment remis en cause. Et Alain Outreman de revenir sur la crise actuelle et ses répercussions sur l'emploi. Il a ensuite détaillé les actions que la municipalité mène en faveur de l'emploi des Achérois. Parmi les médaillés, plusieurs représentaient l'industrie automobile et la banque, deux secteurs fortement touchés dernièrement. Cela a permis au maire d'opposer sa conception "humaine" du travail à la politique de réformes engagées par le gouvernement (réduction des coûts du travail, fin des 35 heures, rentabilité, remise en cause du droit de grève, rallongement de la durée du travail...).

› Promotion janvier 2009

• Médaille d'argent (20 ans d'activité)

Isabelle Amprou, Françoise Aubin, Pascal Bonnet, Jean-Luc Bosson, Isabelle Chauvet, Frédéric Falipe, Frédéric Garcia, Francis Ghys, Claudine Goulhot, Yveline Guillerme, Yvan Hautot, Laid Kaddouri,

Christine Lemaire, Franck Lhomme, Anne-Marie Meyer, Jacques Molina, Manuel Pinheiro, Jean-Luc Ricci, Valérie Rousseau, Catherine Toque, Sylvie Vinet, Nicole Wotin.

• Médaille de vermeil (30 ans)

Maria Antunes, Rachid Benhouda, Lionel Busson, Jean-Luc Colin, Pierriek Contin, Sylvie Deschamp, Alfred Dimanche, Frédéric Englert, Christian Forges, Francis Ghys, Catherine Guilleron, Christine Jambu, Danielle Laine, Gérard Langlois, Eric Mahe, Didier Mulot, Lucile Nomblot, Patricia Picot, Régine Tonneau.

• Médaille d'or (35 ans)

Jacqueline Beunet, Jean-Luc Fariouille, Christian Forges, André Gameiro, Francis Ghys, Claudine Gomis Balaguer, Jean-François Lair, Michel Leroy, Pierre Merle, Patrice Penon, André Pincon, Henri Trzcialkowski, Régine Tonneau.

• Médaille de grand or (40 ans)

Claude Dumont, Christine Kruszyna, Christine Martin. ▼



Eau et patrimoine

DEUX ÉTUDIANTES À LA RENCONTRE DES ÉCOLIERS



Dans le cadre de leurs études en BTS animation et gestion touristiques locales, deux jeunes Achéroises, Laura Prestifilippo et Alice Sagot, toutes deux âgées de 20 ans, ont initié un projet sur le patrimoine de la ville à travers le thème de l'eau.

Cette démarche s'intègre dans leur formation car elles ont l'obligation "d'aller sur le terrain" pour concevoir un projet qu'elles présenteront devant un jury lors de leur examen final en mai prochain. « C'était important de monter ce projet sur Achères, notre ville natale, avec le concours de jeunes élèves, un public facile à sensibiliser », explique Laura. Elles ont donc contacté Philippe Monteil, le directeur de l'école Paul-Langevin, "emballé" par la proposition des deux étudiantes. Si l'idée de départ remonte à octobre 2007, sa concrétisation leur a demandé un gros travail de préparation : étude du programme pédagogique des CM2 pour intégrer leur projet, demande d'autorisation à l'Inspection départementale pour sortir les enfants, démarche exceptionnelle pour obtenir un car auprès de la mairie... Laura et Alice ont effectué une visite de la Sefo à Andrésy avec 41 écoliers de CM2 (1 classe 1/2) et leurs enseignants. Elles se sont aussi rapprochées de l'association d'Éric Bouveresse, Les

Enfants de Mission-Tové, qui a notamment réalisé des opérations de forage au Togo où le problème de l'eau est une priorité. Le responsable a ainsi présenté aux enfants les actions de l'association et les enjeux environnementaux en France et en Afrique. Pour les élèves le thème de l'eau s'est décliné en 3 axes : le cycle de l'eau, la distribution d'eau à Achères et notre facilité d'accès à l'eau comparée celle à d'autres pays plus défavorisés. Tout ce travail a déjà donné lieu à deux émissions sur la radio de l'école (RPL), suivra une mise en page sur le site internet de l'établissement.

Pour clôturer leur action, les deux amies organisent le 21 mars une rencontre autour de l'eau à la salle Boris-Vian : exposition de panneaux réalisés par les écoliers, animations musicales slam et djembés, exposés de collégiens achérois intéressés par ce sujet, présentation de l'association des Enfants de Mission-Tové. Actuellement les deux Achéroises sont en contrat d'apprentissage en alternance : 15 jours de cours / 15 jours en entreprise. Elles travaillent au musée de l'air et de l'espace du Bourget et suivent leur formation au CFA Stephenson à Paris (18^e). Leur BTS en poche, elles souhaitent s'impliquer dans le développement local sur des projets et événements touristiques. ▼

Nouvelle société POUR UN ENVIRONNEMENT PROPRE

L'Achérois Bruno Hervé vient de créer sa société, ENVIRMAT, basée au 16, voie Albin-Desmazes 78260 Achères.

ENVIRMAT (matériels et matériaux pour l'environnement) est une société commerciale (SARL au capital de 5500 €). Sa vocation est d'être un intermédiaire entre des fabricants français et européens et la clientèle concernant la vente d'équipements pour la collecte de déchets, le nettoyage de voirie et des ouvrages d'assainissement.



Les matériels sont :

- Balayeuses de voirie
- Motos pour le ramassage des déjections canines
- Nettoyeurs haute pression
- Matériel de curage des réseaux d'eaux usées
- Caméras d'inspection des canalisations d'eaux
- Caméras d'inspection en milieu hostile (nucléaire et industrie)

La clientèle visée est exclusivement les collectivités locales et les prestataires de services.

ENVIRMAT est le représentant exclusif pour Paris et l'Île-de-France de la marque ROV, fabricant de la première tête de curage pour les égouts à être équipée d'une caméra (brevet français). ▼

Contact :

Bruno Hervé, 097 79 81 508 ou bruno.herve@envirmat.com

Renseignements supplémentaires sur : www.envirmat.com

Plantes d'Hennemont

OUVERTURE D'UN ESPACE PRÉVENTION CITOYENNETÉ



La municipalité vient d'ouvrir l'espace prévention aux Plantes d'Hennemont. Situé au 54 bis, avenue Lénine, cet espace accueille les médiateurs, la responsable des actions de prévention de la délinquance et une professionnelle qui anime le Conseil municipal des enfants et des jeunes. Cette équipe sera bientôt rejointe par des éducateurs de rue.

Une équipe de 4 médiateurs sociaux participe à prévenir les incivilités, les conflits et le sentiment d'insécurité par le dialogue et en créant du lien social avec les habitants. Ils apportent leur soutien aux personnes en difficulté dans l'espace public par l'orientation et l'accompagnement vers les services adaptés. Les actions de prévention pour lutter contre les comportements à risques chez les jeunes, sont prises en charge par Véronique Mercier, la responsable des lieux, avec le concours de structures municipales ou d'institutions. Valbrune Lange, anime le Conseil municipal des enfants et le Conseil communal des jeunes et réfléchit avec eux à la mise en place d'actions de prévention (port du casque, respect et lutte contre les incivilités ou les dangers de l'alcool...).

› Renforcer le service public dans les quartiers...

Cinq éducateurs de rue en cours de

recrutement et dépendants de l'association AJIR travailleront avec la ville au repérage et à l'accompagnement des jeunes en difficulté ou en situation de mal-être social. Le suivi, anonyme et gratuit, repose aussi sur la volonté du jeune, qui passe parfois par une prise de conscience progressive des difficultés.

Véronique Mercier, responsable de l'Espace Prévention



› En quoi consiste le travail des médiateurs ?

Les médiateurs passent l'essentiel de leur temps à dialoguer avec la population dans l'espace public. Ils orientent les habitants vers les services qui correspondent à leurs besoins et aident à pré-

venir et gérer les petits conflits. Ils ont déjà de nombreux contacts avec les habitants et les jeunes. Nous avons aidé des personnes à vivre à nouveau ensemble, de façon « citoyenne », en intervenant sur des petits conflits de voisinage, plusieurs lettres de remerciements en attestent...

› Quels sont les projets ou dispositifs mis en place par le service prévention ?

L'espace prévention c'est aussi la mise en place d'actions éducatives, comme le guide en cours d'élaboration par des jeunes pour prévenir les addictions, ou encore des formations dispensées au personnel municipal par exemple pour mieux comprendre et gérer les publics ayant des problèmes liés à l'alcool et aux stupéfiants... Nous participons aussi à des actions de prévention avec le Bateau Vivre et le Club Franquin (activités sportives, séjours, chantiers) pour lutter contre la marginalisation des jeunes dans les quartiers.

› Comment voyez-vous la collaboration avec les éducateurs de rue ?

Les médiateurs vont travailler en étroite partenariat avec les éducateurs en mettant à profit leur connaissance et leur approche des jeunes pour que les éducateurs réalisent un travail de « suivi individualisé » dans la durée.

› Qu'est-ce que l'IRIS, une Instance pour la Réflexion, l'Insertion et le Suivi des 16-25 ans ?

Il s'agit d'un groupe de travail qui se réunit chaque mois et qui regroupe les professionnels au contact de la jeunesse. Ce projet vise à proposer une solution individualisée aux jeunes adultes de 16 à 25 ans en difficulté. Il associe des partenaires "clefs" impliqués dans leur suivi. Ce groupe est formé par l'action sociale départementale, le logement, l'éducation spécialisée, l'insertion, la protection judiciaire de la jeunesse, la prévention en général et la santé. Son objectif est aussi d'aider les partenaires à travailler ensemble et à se soutenir pour mieux accompagner les jeunes. ▼

Bocar, médiateur social de proximité



Chaque jour, on parcourt la ville de long en large et on discute avec le maximum de personnes. On est aussi là aux sorties d'école, de collège ou de lycée. On participe à la mise en place de projets à destination des jeunes avec le service jeunesse ou le service des sports. On se rend dans les différentes structures de la ville pour mieux connaître les services existants et en informer les habitants. On intervient souvent auprès de personnes en désaccord voire en rupture de dialogue pour les écouter, les orienter, les aider à retrouver un climat serein...

Philippe Robbé, directeur du club de prévention spécialisée AJIR



› Pourquoi s'implanter à Achères ?

Nous venons sur Achères à la demande de la Ville et du Conseil général. Notre implication fait suite à une réflexion de la municipalité qui a élaboré un cahier des charges de qualité où la ville a montré sa connaissance de la prévention spécialisée. Quatre associations ont répondu à un appel d'offres et le choix s'est porté sur AJIR. Notre association possède une expérience de 30 ans sur Chanteloup-les-Vignes où nous avons développé des outils et montré notre capacité à travailler en partenariat. Pour ma part, j'en suis le directeur depuis mai 2007 après avoir été éducateur de rue sur les Yvelines. Nous allons

constituer une équipe neuve pour intervenir sur Achères.

› Comment allez-vous fonctionner ?

Pour Achères, il y aura un chef de service, 4 éducateurs à temps plein et 1/2 poste supplémentaire d'éducateur. Notre priorité est la qualité, la qualification - cette fonction exige secret professionnel et suivi individuel - avec une bonne dose de militantisme car ce n'est pas un travail de tout repos. Je souhaite également constituer une équipe mixte qui "tienne la route". À Achères comme partout il y a des urgences, nous aurons beaucoup de travail. Mais il y a déjà des liens avec de nombreux partenaires (Bateau Vivre par exemple et d'autres...). Nous fonctionnerons en collaboration, en relais avec les structures existantes.

› Quels sont les objectifs à atteindre et les principales difficultés rencontrées ?

Notre mission s'articule sur 4 fonctions :
- au niveau individuel, tendre vers le mieux-être et analyser la problématique personnelle des jeunes en difficulté que nous allons accompagner

- mener des actions collectives avec l'appui des partenaires existants
- influencer sur le milieu, sur la vie de quartier,
- travailler à l'autonomie des publics (par exemple pour résoudre un conflit locataires/bailleur on peut envisager la création d'une association de locataires).

Tout cela n'est possible qu'avec un travail en partenariat avec les acteurs de la ville.

Nous devons faire face à l'augmentation des difficultés dans les quartiers, d'une part au niveau personnel car on arrive à la 3^e/4^e génération au chômage avec son lot de pauvreté/misère, de déqualification, de souffrance, de souffrance psychologique, de problème de logements trop petits... D'autre part, au niveau social où les gens rencontrent des problèmes pour trouver un emploi, un logement social, la ségrégation à l'emploi, la relative absence des filles en terme de "structure soutenance", la difficulté d'aller vers la "majorité silencieuse", ces gens qu'on ne voit jamais. ▼

Réunion L'ÉCOLE PUBLIQUE EN QUESTIONS



Vendredi 13 mars, salle des Mariages, une soixantaine de personnes a participé à la 2^e réunion publique d'information et de réflexion organisée par un collectif d'enseignants achérois et les fédérations de parents d'élèves sur le thème des mesures prises contre l'école publique.

Alain Outreman, le maire, est venu assister à cette réunion. En préambule des débats, un diaporama posant les faits a été projeté et commenté par les professeurs et un psychologue scolaire. Les sujets évoqués comme les suppressions (13 500 annoncées dont 1 500 Rased) et les remplacements de postes, les programmes scolaires (passage de 26 à 24 h de cours, changement de programme), l'aide personnalisée (qui ne se substitue pas au Rased), la formation des enseignants (changement dès 2010), la maternelle (accueil des 2/3 ans, création des jardins d'éveil ?), les associations périscolaires (sportives, éducatives...) ont suscité les questions d'un public avide d'informations. Parmi les possibilités d'actions, plusieurs pistes ont été citées : lettre-type des parents signalant les absences non remplacées et leur intégration à l'ordre du jour des conseils d'école, solidarité lors de la grève du 19 mars, faire fonctionner le "bouche à oreilles", mobilisation scolaire lors de la fête de l'Amitié, opération escargot avec le collège et le lycée, pétitions dans les écoles...

Les organisateurs envisagent d'inviter le public prochainement pour faire un nouveau point de la situation. ▼

Sapeurs-pompiers

QUOI DE NEUF À LA CASERNE ?

Le centre de secours d'Achères se porte bien.

Même s'il connaît un turnover régulier inhérent à la profession, les soldats du feu ont un emploi du temps toujours aussi chargé, entre interventions, gardes et formation.



Le caporal chef Samuel Riou est l'exemple du pompier actuel. Breton d'origine, il est venu dans les Yvelines car il était intéressé par la formation. « Le 78 est un département pilote », constate-t-il. Sa grande disponibilité lui permet un emploi du temps sans temps mort. Actuellement, il possède le double statut comme nombre de ses collègues : sapeur-pompier professionnel à Saint-Germain et garde volontaire durant la semaine à Achères. « Dans les Yvelines, 60 % des pompiers ont ce double statut, souligne le caporal chef. La seule ombre au tableau ce sont les problèmes de logement rencontrés dans la région... » La relève est assurée par les jeunes comme Aurélien Fleury, sapeur 2^e classe. Issu d'une famille de pompiers (père, grand-père et frère), il est toujours en formation et vient d'intégrer le centre achérois depuis 3 semaines. Actuellement, la caserne achéroise compte 50 pompiers volontaires, 12 pompiers professionnels (soit 81% de volontaires) et 13 JSP (jeunes sapeurs pompiers), commandés par un officier, le major Bruno Pelleau qui a succédé au lieutenant Philippe Casarin parti à Conflans. Il dirige le centre depuis le 1^{er} janvier 2008. L'effectif comprend 10,5 % sont des pompiers fé-

minins (6 en tout : 1 pro et 5 volontaires). Sept sapeurs pompiers assurent une permanence régulière sur le site.

Quant au matériel, il correspond aux besoins de la commune : 2 ambulances, 1 FPT véhicule incendie, 1 fourgon tout usage et 2 véhicules d'utilité (1 véhicule de fonction + 1 VL). Selon les cas, des engins des casernes voisines, grande échelle par exemple, renforcent cette panoplie.

Le service départemental d'incendie et de secours repose sur une organisation territoriale en 3 groupements disposant chacun d'un centre de traitement des alertes et d'un état-major dans lequel sont intégrés les centres d'incendie et de secours

(CSP : centre de secours principal, CS : centre de secours et CPI : centre de 1^{ère} intervention). Le centre achérois est passé de CPI à CS le 1^{er} janvier 2006. Il se situe dans le secteur de commandement de Poissy dans le groupement Est. Depuis deux ans, d'autres dispositifs créés au sein du service départemental peuvent se joindre aux interventions : assistant(e) social(e), aumônier (à mi-temps), infirmiers, psychologue. Il existe également une autre branche créée à l'échelon national en été 2007, la recherche des causes d'incendies (RCI), des pompiers ayant suivi une formation scientifique qui opèrent sur les lieux de sinistres aux causes suspectes ou inconnues. Ils sont seize sur les Yvelines dont deux de garde permanente.

Le major Pelleau a évoqué le décret sur les détecteurs de fumée qu'il lui semble urgent à mettre en place. Cette loi donne obligation à chaque propriétaire ou occupant d'une habitation d'installer et d'entretenir au moins un détecteur avertisseur autonome de fumée. « Cela fait bientôt deux ans que le texte de loi a été déposé à l'Assemblée nationale (en 3^e lecture) alors que son adoption remonte à octobre 2005... » Certains articles du texte ont déjà été votés conformes par les députés et sénateurs. Il s'agit, en particulier, de la question des assurances et des garanties données aux occupants. La discussion porte aujourd'hui sur trois points principaux : la définition du dispositif à mettre en place, les spécifications techniques à retenir et l'identification de la ou des personnes responsables de l'installa-



Sécurité ARRIVÉE D'UNE NOUVELLE ASVP



Dans l'attente du recrutement d'un troisième agent de surveillance de la voie publique (ASVP), Frank Beaugrand, le garde champêtre d'Achères, est maintenant accompagné d'une collègue, Sonia, qui monte un cheval hongre alezan de 7 ans nommé Nabelo. Âgée de 20 ans, la nouvelle recrue, titulaire d'un CAP de soigneur de cheval, arrive de l'école de garde à cheval de Soissons (02). ▼

Théâtre interactif AMÉLIORER LES RELATIONS FILLES-GARÇONS



Les 12 et 13 mars derniers, 10 classes de 5^e du collège Jean-Lurçat ont assisté au spectacle de théâtre forum animé par la compagnie du Théâtre du Chaos sur le thème des relations filles-garçons. Un projet porté par la Ville, via l'espace Cyb'Info, dans le cadre de la réussite éducative sur un sujet choisi par les enseignants. À l'issue de chacune des 3 représentations, un débat proposait aux collégiens de réfléchir sur les situations jouées par les comédiens. Un dialogue auquel ont participé Georges Barreira, directeur du Point d'Accès au Droit d'Achères, et Mme Affalouad, formatrice au CIDFF 78 (Centre d'Information sur les Droits des Femmes et des Familles) qui est également intervenue en cours au collège. ▼



3^e âge > PRIMES ANNUELLES

À partir de 60 ans > Allocation énergie - Versement effectué en septembre. Présenter l'avis de non imposition année 2007, un relevé d'identité bancaire ou postal si 1^{ère} demande ou modification des coordonnées bancaires.

À partir de 65 ans > Remboursement de l'abonnement téléphonique - Versement effectué en décem-

bre. Présenter l'avis de non-imposition année 2007, une facture téléphone, un relevé d'identité bancaire ou postal si 1^{ère} demande ou modification des coordonnées bancaires.

Les bénéficiaires doivent présenter les documents au Service social de la Mairie - Bureau 16 du 1^{er} au 19 juin 2009.

Bateau Vivre

DE JEUNES ACHÉROIS CRÉENT
UNE ASSOCIATION

Des jeunes Achérois ont décidé de se prendre en main et d'aller au-devant des autres en créant leur association baptisée « Stay2cool ». Rencontre avec les membres fondateurs.

› **Quand l'association a-t-elle été créée et par qui ?**

L'association « Stay2cool » a été créée en janvier 2009 par un groupe de jeunes Achérois de 15 à 17 ans fréquentant le Bateau Vivre. Après un séjour au ski organisé par le service jeunesse, un groupe de jeunes qui y avait participé a décidé de créer une junior association dont Reem Amimer (Présidente), Odilon M'Bamba (trésorier) et Zulaiha Saïd (secrétaire) sont les 3 membres fondateurs. Cette junior association regroupe 12 jeunes à ce jour et son siège est situé au Bateau Vivre, l'espace jeunesse d'Achères.

› **Pour quelle mission ?**

L'association « Stay2cool » compte organiser des activités culturelles, des sorties, des concerts et animer des soirées conviviales, à raison

d'un événement par mois au Bateau Vivre afin de toucher un public jeune ou familial. Ces actions seront menées dans le but de financer et d'organiser un séjour itinérant en juillet.

› **Pour quels objectifs ?**

Les objectifs principaux sont de privilégier l'autonomie et aider ce groupe de jeunes à exploiter ses qualités, exprimer ses idées, favoriser l'esprit de solidarité et apprendre à mener un projet jusqu'à son terme.

L'association « Stay2cool » compte se réunir deux fois par mois au Bateau Vivre pour préparer les actions à mener et réunir des fonds suffisant à l'élaboration de leur séjour estival. L'association compte également sensibiliser un plus grand nombre d'adhérents à travers ses actions régulières. ▼

Gym rythmique
UNE PLUIE DE
MÉDAILLES
POUR LGA

Dimanche 1^{er} février, les gymnastes rythmiques d'Achères empruntaient le chemin de Dourdan (91) où se déroulait, pour la première fois, le championnat départemental de la FSGT. Une journée bénéfique pour les sportives achéroises qui ont récolté de nombreuses médailles. Avec LGA, la gymnastique rythmique affiche une belle santé et des progrès constants.

› **Individuellement**

- Coupe de spécialité (classement sur un seul engin) : 1^{ère} place au ballon, massues et cerceau, 2^e place en main libre et massues catégorie benjamine-minime et 1^{ère} place en main libre et 2^e place au ballon et main libre toute catégorie (TC)
- Spécialité bronze : 1^{ère} place catégorie benjamine-minime
- Initiation benjamine : 1^{ère} et 3^e places
- Concours junior-senior : 2^e et 3^e places
- Championnat junior-senior : les 3 premières places.

› **Par ensembles (GR collective avec 5 ou + 6 gymnastes)**

- Coupe de spécialité : LGA 1^{ère} et 2^e
- Spécialité bronze : LGA 1^{ère} et 2^e catégorie poussin-benjamine-minime
- Concours/championnat : LGA 1^{ère} catégorie minime-cadette et 1^{ère} toute catégorie. ▼

Jeux sportifs mondiaux

LGA ET LE CNOSF

Les sportifs de la FSGT qui ont participé aux premiers jeux sportifs mondiaux organisés par la Confédération sportive internationale du travail (CSIT) du 29 juin au 6 juillet 2008 à Rimini (Italie) ont été reçus le 22 décembre 2008 par le Comité national olympique et sportif français (CNOSF) à la Maison du sport français (Paris 13^{ème}).

En présence de Guy Drut, membre du CIO et ancien ministre des Sports, Henri Sérandour, président du CNOSF, a félicité les 300 sportifs amateurs (représentant 12 disciplines sportives) qui ont remporté 101 médailles (28 or, 30 argent et 43 bronze). Rappelons que ces jeux sportifs mondiaux ont rassemblé près de 3 000 participants originaires des 5 continents (28 fédérations issues de 22 pays) ! La délégation française était composée à 45 % de femmes et 55 % d'hommes, de 13 ans à 83 ans (moyenne d'âge 33 ans).

Henri Sérandour a souligné l'importance de la diversité du sport français et du rôle éducatif joué par les fédérations multisports et également l'intérêt multigénérationnel de ces jeux. Le président du CNOSF n'a pu s'empêcher de faire un parallèle avec les JO de Pékin, sous forme de clin d'œil, pour l'avenir du sport français.

La Gymnastique Achéroise était représentée à cette soirée par Élise Delot, directrice technique de LGA, qui a assuré le capitanat de l'équipe de gymnastique féminine de la FSGT à Rimini ainsi que par son président Claude Rouffy. ▼



Service des Sports EN BREF...

La réhabilitation des salles situées au 32, rue Georges-Bourgoin devant accueillir principalement les activités fitness et musculation, a débuté ce mois-ci. Pas moins de 6 entreprises de corps de métiers différents mettront tout en œuvre pour terminer les travaux début juillet. Ainsi, les adhérents du Cloca fitness et musculation pourront pratiquer dès le début de la saison prochaine dans un lieu adapté à leur pratique. Coût des travaux : 326 754 € ht.

Le terrain de proximité des Champs-de-Vilars a fait l'objet, une fois encore, d'actes de vandalisme. Au cours du week-end des 14 et 15 mars, le terrain sportif synthétique a été brûlé à plusieurs endroits. De plus, de nombreux débris de verre ont été constatés, empêchant ainsi toute pratique. Coût des travaux réalisés en 2005 : 101 528 €.



› Achèresport

La programmation et la plaquette des vacances de printemps sont prêtes. Retrait et inscriptions au service des Sports, 3, rue de la Croix-Rompue. ▼

Cloca Judo

VICTOIRE DES ACHÉROIS



De gauche à droite : Jérôme, Julien, Loïc et Faïçal

Le challenge annuel de judo, qui s'est déroulé les 7 et 8 mars, a rassemblé 227 participants - 15 clubs engagés - sur le tatami. Bravo à Achères qui a fini 1^{ère} devant Sannois et Houilles tout comme l'équipe senior composée de Loïc Puel, Jérôme Carré, Faïçal Aqqaoumejnoun et Julien Perez qui a devancé ses deux rivales. Cette édition 2009 a été l'occasion d'accueillir l'entraîneur de l'équipe nationale marocaine de judo, M. Aqqaoumejnoun. La section judo - 12 judokas dont Sylvie Bénard et 3 professeurs d'Achères - partira en stage au Japon du 11 au 26 avril 2009. ▼

Cloca Athlétisme**UN CHAMPIONNAT RÉUSSI**

Après avoir participé avec brio aux deux tours qualificatifs des épreuves en salle, 7 de nos jeunes athlètes se sont qualifiés pour la finale du championnat des Yvelines. Cette finale, organisée samedi 7 mars par le Cloca, avec le soutien de la municipalité, a connu un beau succès selon les dires de nombreux clubs des Yvelines. En effet, 200 jeunes se sont présentés au gymnase de la Petite Arche pour une rencontre sportive qui s'est déroulée de 14 h 30 à 18 h (résultats communiqués aux clubs et récompenses distribuées).

Les organisateurs remercient M. et Mme Berson et leurs enfants, Laurent et Sylvain, M. Loiseau, Valérie, mais aussi les benjamins et minimes

venus les aider ainsi que les parents disponibles pour la préparation, l'organisation et le bon déroulement des épreuves.

- En super poussins (EA), Nel Pagano obtient la 2^e place, Lucas Tilly la 5^e place, Alexandre Hauff la 15^e place et Lucas Jorge la 22^e place.
- En super poussines, Elisabeth Brion termine 30^e.
- En poussin, Yassine Said se classe 39^e.
- En poussine, Krista Silmon termine 37^e.

Pour nos jeunes, les prochains rendez vous compteront pour la saison estivale (sur piste extérieure) et nous avons de bons espoirs de participation et de résultats... ▼

Cloca Tennis**GRAND PRIX DES JEUNES HENRI-COCHET**

Du 14 février au 1^{er} mars, 175 inscrits ont participé au grand prix des jeunes du Cloc'Achères qui s'est achevé dimanche soir avec le succès de Carole Janneteau (15-1), une sociétaire du club d'Achères. Elle s'est "offert" une classée 15 en finale des 15-16 ans. En 15-16 garçons, Benjamin Pillonnet du club de St-Germain LesLoges, un habitué du tournoi est sorti victorieux facilement. Cette année, une nouvelle catégorie (10 ans garçons) a vu le jour. Nathan Schwartz, 8 ans (35), est arrivé brillamment en finale où il a hélas échoué contre Alexander Quagliozi (32).

› Résultats

Filles 10 ans : Gonzales Rico (30-4 Les Loges St-Germain) b. Senoussi (NC) 5-0 / 5-0.

11-12 ans : Kacou (30-1 Bailly-Noisy) b. Colombo (30 Jouy le Moutier) 6-1 / 6-4.

13 - 14 ans : Fillion (15-3 Sotteville) b. Zerah (15-5 Neuilly) 6-1 / 6-3.

15-16 ans : Janneteau (15-1 Achères) b. Van Prooijen (15 Chatou) 1-6 / 6-1 / 6-3.

Garçons 10 ans : Quagliozi (32 Les Mureaux) b. Schwartz (35 Achères) 5-1 / 5-1.

11-12 ans : Le Terrier (15-5 Chatou) b. Marck (30 Conflans) 7-5 / 6-3.

13-14 ans : Loncle (15-2 Laguardère) b. Achkar (15-5 Les Mureaux) 6-4 / 6-4.

15-16 ans : Pillonnet (15-3 Loges St-Germain) b. Popa (15-1 Bois d'arcy) 6-1 / 6-1. ▼



Carole Janneteau aux côtés de José Da Silva, entourée du président Pascal Sabourin et du vice-président Patrice Dubuc.

Parcours aventure

TOUJOURS PLUS HAUT !

Vendredi 20 février, le parcours aventure organisé par le service municipal des sports a une nouvelle fois attiré un public avide de sensations au gymnase de la Petite-Arche. Une centaine d'acrobates amateurs, encadrés par des éducateurs, se sont succédé sur les différents engins mis à leur disposition : pont de singe, pont népalais, filet de Tarzan, échelle de corde, tyroliennes. Les plus téméraires se sont retrouvés sur les poutrelles du gymnase à contempler fièrement le plancher des vaches ! Prochain rendez-vous le 25 avril prochain avec le parcours Accrobranche pour une journée dans les arbres de la forêt d'Achères.



Cloca Tir à l'arc

3 ARCHERS ACHÉROIS RETENUS POUR LA COUPE RÉGIONALE



Le 8 mars dernier à Jean-Vilar, le Cloca, avec la soutien de la municipalité, a convié tous les archers des Yvelines de moins de 18 ans, ayant comme niveau maximum la flèche rouge, à participer à la traditionnelle Coupe départementale.

Cela fait 5 ans que la ville d'Achères est l'organisatrice de cette coupe qui, cette année, s'inscrivait dans le cadre des 40 ans du Cloca. Plus de 80 jeunes ont participé à cette compétition où la section tir à l'arc achéroise a présenté plus de 20 archers.

Trois de nos jeunes sont montés sur le podium : Anissa Guranna en flèche bleue, Camille Dufeil en flèche noire et Amin Boulenoir en sans flèche. Ils se sont qualifiés pour la Coupe régionale jeunes qui aura lieu à Achères le 5 avril à la Petite Arche. Sur les 15 Yvelinois retenus, 3 représenteront notre ville.

Pour info voici les niveaux du tir à l'arc qui sont matérialisés par une flèche. Dans l'ordre : blanche, noire, bleue, rouge, jaune, bronze, argent et or. Ces niveaux sont obtenus par un tir de plusieurs volées allant de 5 à 70 mètres. ▼

Salle Bussières

L'ART TOTÉMIQUE DE JEAN-PIERRE VIGNEAU



Les 7 et 8 mars derniers, dans le cadre de ses rendez-vous mensuels artistiques, la salle Bussières accueillait le sculpteur Jean-Pierre Vigneau, adepte d'un art brut et puissant où se mêlent force et finesse.

Né en 1968 à Caussade dans le Tarn-et-Garonne (82), il est très tôt attiré par le travail du bois et se tourne alors vers l'ébénisterie, sa formation initiale (1984-1987). Très vite sa créativité se trouve confrontée aux limites qu'imposent la fabrication de meubles mais il garde un profond respect pour cette matière noble et chaude. Il suit ensuite une formation de plasturgie (1989-1991) à l'atelier Silhouette & Forme (Montauban) et découvre les matériaux composites, ce qui le conduira jusqu'aux ateliers d'Art et Volume (Bonnières s/Seine - 78) où il réalisera notamment pour la fondation Jean-Dubuffet (Paris) des sculptures monumentales en résine de l'artiste. Son cheminement artistique le conduit à expérimenter plusieurs techniques dont la gravure. Cependant le bois garde sa préférence et reste sa matière de prédilection, il sculpte le bois à la tronçonneuse

et nous livre des totems, des figures, instruments de musique ou encore des silhouettes empreints de la chaleur africaine. Il expose ses créations depuis 1992.

Prochaine expo les 4 et 5 avril : Sylvain Lepage, "sculpteur de toiles"

Artiste autodidacte, le Bezonnais Sylvain Lepage a toujours eu un penchant pour toutes les formes d'arts tout en suivant un parcours original : d'abord GO au Club Med, il crée sa société d'événementiels avant d'arriver au service relation publique de la mairie d'Argenteuil. Il propose une exposition de plasticiens et en profite pour exposer ses œuvres. Une découverte pour lui et pour le public. Sylvain Lepage se lance directement dans l'abstraction sans passer par l'étape figurative comme beaucoup d'artistes. Guidé par son instinct et son intuition, il explore et recompose son sujet pour nous emmener vers un expressionnisme abstrait, un art informel au style spontané et personnel. Il applique, gratte ponce et sculpte la toile. Pour Sylvain Lepage, le hasard et l'accident sont des vecteurs de l'acte créatif. ▼

Bibliothèque

À LA RENCONTRE DES LECTEURS

Odile Weulersse, auteur pour la jeunesse, était à la bibliothèque d'Achères mercredi 25 mars 2009. Elle a vu dans la matinée les collégiens et s'est réservée l'après-midi pour rencontrer ses lecteurs. Deux séances étaient proposées au public : à 14 h et à 15 h. Des ouvrages de l'auteur étaient en vente sur place avec la possibilité d'être dédiacés.

Diplômée de l'Institut des Sciences Politiques, agrégée de philosophie, Odile Weulersse est aujourd'hui maître de Conférence à l'Université de la Sorbonne. Elle enseigne le cinéma et écrit aussi pour la télévision. C'est en 1982 qu'un éditeur lui propose d'écrire son premier roman jeunesse. Depuis le virus ne la quitte plus... Ses récits historiques, hauts en couleur, rencontrent un vif succès auprès des jeunes. Ses héros, pour la plupart adolescents, doivent faire face à des épreuves initiatiques. S'appuyant sur une solide documentation, elle fait (re)découvrir à ses lecteurs les mondes du passé : civilisations antiques, Moyen-Âge, Orient.

Ses livres sont sur la liste des ouvrages conseillés par l'Éducation nationale. Elle a également écrit des contes et collaboré à l'écriture d'albums. La plume d'Odile Weulersse sait tour à tour se rendre aventureuse, tendre, enjouée, pleine de sagesse. À lire sans retenue de 7 à 77 ans...

**› Pour les 7/11 ans
Les voyages de Jules ou l'île mystérieuse**

Spectacle réalisé par la compagnie Théâtrapatt d'après l'œuvre de Jules Verne. Deux séances étaient proposées à la bibliothèque le mercredi 29 avril à 10 h 30 et 14 h 30.

L'histoire en quelques mots : En 1865, un aérostat en perdition contenant cinq hommes et un chien s'échoue en plein Pacifique. Grâce à l'ingéniosité des naufragés, la richesse de l'île et une aide

mystérieuse, nos explorateurs survivront sur cette île pas si déserte qu'il n'y paraît. Les enfants ont vécu leurs palpitantes aventures au jour le jour telles que les a vécu devant eux la comédienne Aurore Boisseau avec émotion et humour en campant chaque personnage de l'histoire.

En sortant du spectacle les jeunes ont appris à allumer un feu sans allumette, fabriquer des flèches, des habits, faire du verre, du savon, construire un bateau, un télégraphe, se battre contre les pirates, dresser des animaux, traquer des bêtes sauvages... toutes ces choses qui font de vous un être averti pouvant faire face à tous les événements imprévus. ▼

Théâtre

EN VOITURE, S'IL VOUS PLAÎT !

Bien installé à votre place, laissez-vous entraîner dans un voyage au rythme des vibrations ferroviaires et du cliquetis du tableau d'affichage.

Vous verrez défiler le paysage sans cesse renouvelé de la gare.

Tous s'y croisent : ceux qui partent, ceux qui reviennent, ceux qui accompagnent et ceux qui viennent attendre. Et puis il y a ceux qui restent, soit qu'ils y travaillent, qu'ils y traînent ou qu'ils s'y soient égarés sans espoir de retour. Suivez-les dans cette salle des pas perdus où roulent les valises, coulent les larmes d'émotions mêlées et s'échangent les derniers sourires, les mots qu'on n'oubliera jamais, les serments hâtifs, les étreintes et les baisers éternels.

La compagnie « Lever de Rideau » vous emmène en ce lieu de toutes les illusions et désillusions, de tous les espoirs et désespoirs, de toutes les errances et de toutes les déshérences. N'oubliez pas de composer avant d'embarquer ! ▼

"Les pas perdus" au Sax le samedi 23 mai à 20 h 30 ou le dimanche 24 mai 2009 à 17 h (entrée 6 € - abonnement Pandora & Sax accepté - gratuité pour les moins de 12 ans). Tél. : 01 39 11 70 01.

Bibliothèque

ENVOÛTANTE BAIE DE SOMME



Images de Chantal Delacroix, textes de Jacques Darras...

Vendredi 13 mars, la bibliothèque organisait le vernissage de l'exposition photographique de Chantal Delacroix intitulée "Entre ciel et terre, la baie de Somme".

Native de la Somme, Chantal Delacroix connaît bien cette région pour l'avoir découverte toute jeune. Un endroit sans cesse changeant et envoûtant où elle revient régulièrement se ressourcer. N'a-t-elle pas fait le voyage dernièrement pour capter quelques images de la baie saisie par l'hiver ? Photographe amateur avertie, Chantal Delacroix obtient un CAP de photographe en juin 2007 après une année de formation à l'école Efet (Paris 12°). Depuis deux ans et demi, après une carrière bien remplie dans l'informatique, elle se consacre à cette passion de l'image. Fidèle aux rendez-vous littéraires de la bibliothèque - « d'un très haut niveau » - elle rencontre Yvon Le Men et Jacques Darras. Elle découvre que ses photographies "répondent" à la prose et aux vers des deux auteurs inspirés par la baie de Somme et son petit affluent, La Maye. L'exposition présentée à la bibliothèque municipale est le fruit de cette collaboration entre la photographe et

les deux poètes, textes et images à l'unisson aiguisant les sens et provoquant presque un bruit de resac et de vent et une odeur de tourbe iodée. Un choix de 37 clichés de la baie de Somme, du Crotoy, de Saint-Valéry-sur-Somme, de la plage de La Maye qui restituent la magie d'un endroit unique. L'exposition se poursuit jusqu'au 6 juin 2009. ▼

Bibliothèque Blaise-Cendrars
Place de la Jamais Contente
78260 Achères.

Tél. : 01 39 11 22 95.

www.bibliotheque-acheres78.fr



Premier roman

ALAIN DEBRUYNE, UN ÉCRIVAIN ACHÉROIS POSITIF

Un nouvel écrivain est né. Autodidacte, l'Achérois Alain Debruyne vient de publier son premier roman *Carole Roc - Ultime secours*. Un livre écologique, altruiste et percutant destiné au jeune lectorat - ados et jeunes adultes - en quête d'identité et de réussite.



de deux filles de 16 et 20 ans. Avec 1 ou 2 principes utilisés par Carole Roc, les gens pourraient améliorer leur quotidien. Avec la moitié, ils pourraient vivre heureux et pour les plus ambitieux qui appliqueraient presque la totalité de ce qui fait le succès de l'héroïne, ils deviendraient des êtres d'exception. »

Né à Issy-les-Moulineaux (92), Alain Debruyne débute à 17 ans une première carrière dans l'hôtellerie, un CAP en poche. Il travaille dans de prestigieux établissements (Lasserre, La Coupole, Le Fouquet's, le Harry's bar) avant d'ouvrir un restaurant dans le 7^e arrondissement de Paris à 27 ans. Un divorce et une faillite plus tard le conduisent pratiquement à la rue lorsqu'il décide de reprendre des cours du soir l'année de ses 30 ans. Il obtient un DAEU (équivalent Bac) qui lui ouvre les portes de l'université. Il décroche une licence d'histoire puis réussit le concours pour devenir professeur des écoles. Aujourd'hui, à 43 ans, il enseigne au groupe scolaire Henri-Wallon en classe de CM1. Les secrets de sa reconversion réussie sont dans son roman.

« Si votre adolescent devient serviable, ambitieux, raisonnable, efficace ou altruiste, n'ayez pas d'inquiétude : il a dû lire le premier tome de Carole Roc » : c'est la mise en garde de l'auteur.

Après des débuts difficiles, l'héroïne, comme l'auteur, ont su se remettre en cause et mettre les atouts de leurs côtés. C'est durant l'été 2005 qu'Alain Debruyne a fait naître l'héroïne à qui il forge une personnalité hors du commun. Il achève les 17 chapitres en

2008 avec le projet d'offrir une nouvelle héroïne à l'attitude remarquable et attachante et au comportement altruiste. Ses aides vont vite devenir de véritables opérations commando qui s'adresseront aux plus démunis sous la forme d'un ultime secours.

Une trilogie

L'écrivain achérois vise à donner aux jeunes la possibilité de s'identifier à une nouvelle générations de héros, réelle et sans magie, avec une sorte de guide pour développer certaines qualités morales. L'auteur, qui a déjà prévu deux autres tomes d'aventures, définit la personnalité de son héroïne entre Lara Croft et David Carradine de la série Kung Fu. Au début de l'histoire Carole Roc a 13 ans et chaque tome la verra grandir de 2 ou 3 ans. Dans le premier livre, elle s'exerce dans des missions de plus en plus passionnantes. Le second opus, en cours d'écriture, va voir la mise en place d'une organisation de sauvetages en tous genres avec des risques accrus. Le dernier tome devrait être, lui, plus "sportif" dans l'approche des futures missions.

Pour son 1^{er} contact avec les lecteurs, Alain Debruyne a dédié son ouvrage le samedi 7 mars au centre commercial Leclerc du Grand-Cèdre. ▼

"Carole Roc - Ultime secours" éditions Edilivre, 368 pages, 21 € (livre papier) ou 4,90 € en téléchargement sur le site :

caroleroc.blogspot.com

Carole Roc est une jeune fille comme tant d'autres, à première vue. Suite à la révélation d'un lourd secret par son père elle s'approprie 10 principes de vie et embrasse un destin peu commun et périlleux. De mission en mission, elle s'aguerrira et deviendra une de ces héroïnes que ses amies admirent tant. Au fil des 368 pages du roman elle se transforme : elle n'attend plus mais agit en conséquence pour atteindre ses rêves et ses idéaux.

« Manque d'autodiscipline »

Impressionné par le besoin de repères des jeunes qu'il côtoie, Alain Debruyne estime que chacun peut s'améliorer, spécialement au moment de l'adolescence. « J'ai le sentiment que les jeunes d'aujourd'hui manquent d'autodiscipline et de cadre pour se construire, indique l'auteur, père

Cie La Grenade OLA ! ÇA MARCHE !

« Ola ! » le spectacle de José Cruz (voir notre précédent numéro) actuellement au théâtre de la Petite Loge connaît un franc succès, si bien que l'artiste joue les prolongations en mars et avril. D'autre part, José Cruz a été sélectionné pour participer en juin au marathon du rire, un événement qui a lieu tous les 2 ans au café-théâtre Le Bout à Paris. Ce festival a révélé les plus grands humoristes, souhaitons la même réussite à notre sympathique Achérois. Théâtre La Petite Loge 2, rue La Bruyère Paris 9^e. 01 42 82 13 13 / 06 99 49 42 82.

Antoine-Siméon-Gabriel Coffinières

ACHÉROIS, MAIRE ET AVOCAT (2/2)

Deuxième procès : la défense du sous-officier Charles Goubin, un des quatre sergents de La Rochelle



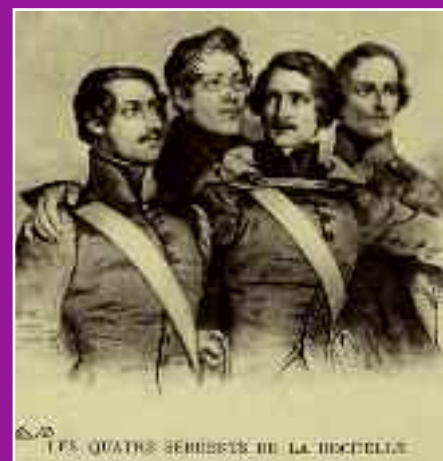
Jugement des sous-officiers.

En 1821, le 45^e régiment d'infanterie en garnison à Paris inquiétait les autorités civiles et militaires à cause de son "mauvais esprit". En particulier, les soldats refusent de crier « Vive le Roi ». Afin de couper le régiment des dangereuses influences politiques (la caserne se situait en plein Quartier Latin, cœur de la contestation estudiantine), il fut transféré à La Rochelle en janvier 1822. Comme nombre de militaires hostiles à Louis XVIII, imposé sur le trône suite à la défaite de Waterloo, quatre jeunes sergents - Boriès, Pommier, Raoulx et Goubin, âgés respectivement de 26, 25, 24 et 20 ans - avaient fondé dans leur unité une division

de la Charbonnerie, société secrète importée d'Italie et visant à renverser les Bourbons. À La Rochelle comme dans la capitale, les conspirateurs entendaient bien poursuivre leur action clandestine. Mais quelque peu imprudents par leurs propos et naïfs dans leurs comportements, les quatre compagnons furent dénoncés et arrêtés pour être traduits en justice avec une vingtaine de complices. Après un procès jugé d'avance, les quatre sous-officiers étaient condamnés à mort et guillotins publiquement en place de Grève le 21 septembre 1822. Accusés sans preuve et n'ayant participé à aucune rébellion, ils furent considérés par l'opinion publique comme des "martyrs de la liberté". La jeunesse romantique exalta le sacrifice de ces jeunes héros. « Vive la liberté ! » crièrent chacun des quatre condamnés en grimpant sur l'échafaud. « Rappelez-vous que c'est le sang de vos fils qu'on fait couler aujourd'hui ! », ajouta l'aîné, Jean-François Boriès.

Antoine Coffinières plaida pour le sergent Charles Goubin mais son plaidoyer, ainsi que ceux de ses collègues (parmi les avocats les plus éminents par leur talent et

leur libéralisme) ne fut pas à la hauteur de l'accusation. Ce fut la défaite et la funeste verdict.



Le pouvoir royal ne gagna rien en popularité dans cette triste affaire. Les « quatre sergents de La Rochelle », par leur jeunesse et leur courage, devinrent rapidement des martyrs et entrèrent dans la légende. Un demi-siècle après leur décapitation, des justiciers profiteront des troubles de la Commune de Paris pour exécuter le mouchard qui avait dénoncé le quatuor pour sauver sa propre tête : un certain Goupillon, ancien sergent, qui allait alors sur ses 80 ans. En mai 1968, des étudiants jugeront bon d'honorer la tombe de ceux qui, 146 ans plus tôt, furent guillotins à cause de leur combat pour la liberté (qualifié de haute trahison). ▼

Association "Pour la Mémoire d'Achères", 20, rue du 8-Mai, Porte 12 et 8, rue Deschamps-Guerin 78260 Achères.



Exécution des 4 martyrs de la liberté en place de grève.

SÉANCE DU 12 FÉVRIER 2009

Décisions prises depuis le dernier conseil

› Emprunt de 2 000 000 € ouvert auprès de la Caisse d'Épargne sur une durée de 20 ans en 80 échéances constantes pour un taux de progression de 4,47 % et un taux d'intérêt de 4,43 %.

› Contrat d'hébergement au Bourdon (89), du 1^{er} au 2 juin 2009 pour 54 élèves et 7 adultes) : 2579 €.

› Convention pour une classe de découverte à Chambon sur Lac (22 enfants et 3 adultes du 30 mars au 4 avril) : 7747 € + une adhésion de 47 €.

› Contrat pour un séjour du 17 au 18 juin 2009 à Lion sur Mer et visites des sites de la 2^e guerre mondiale dont le mémorial de Caen (47 enfants et 4 accompagnateurs). Coût TTC : 5029 € et adhésion de 54 €.

› Conventions avec l'association nationale de prévention en alcoologie et addictologie (ANPAA).

› Ateliers d'échanges et d'analyses de pratiques professionnelles, de 6 séances de janvier à juin 2009 : 3000 €.

› Formation professionnelle "adolescence, usages à risques et addiction" les 11 et 12/12/08 : 500 €.

› Formation professionnelle pour l'accompagnement spécialisé en addictologie d'un atelier éducation pour la santé (conception d'un livret de prévention) 8 séances jusqu'à mars 2009 : 2000 €.

› Convention avec le Théâtre du Chaos pour 2 formations destinées aux demandeurs d'emploi : 1166 €.

› Marchés publics passés sous forme de procédure entre le 13/12/08 et 02/02/09.

› Fournitures et produits d'entretien avec, ALLO DICS compris entre 20 000 et 60 000 €.

› Conseil en actions de communication internes et externes avec Anato entre 15 000 et 60 000 €.

› Gestion et commercialisation de l'hôtel d'entreprise et des bâtiments locatifs, avec la SARRY 778 Lot n° 1 : 28 000 €, Lot n° 2 : 25 % du loyer.

› 2^e période de reconduction du contrat d'assistance et de maintenance pour le logiciel ATAL II avec Aductis pour 4 370,14 €.

Aménagement des locaux de musculation et de fitness

Les aménagements du 32, rue Georges-Bourgoin, à usage de salles de musculation et de fitness, ont été lancés sous forme d'appel d'offres fin 2008, en 9 lots estimés à 370 000 € HT, hors variante, options et aléas. À l'issue de l'ouverture et analyse des offres, le Conseil municipal a retenu :

VMPC (Magny-en-Vexin, 95) pour les VRD, démolition, gros œuvre, ravalement, désamiantage, menuiserie bois, plomberie, sanitaires, ventilation, faïence, carrelage (143 385 €).

Broyer (Bouafle 78) pour les menuiseries métalliques (39 387,88 €).

Cloison Reflex (Noisy-le-roi 78) pour les cloisons, doublages, isolation, faux plafonds (46 614,29 €).

Viseu Peinture (Médan 78) pour la peinture (27 427,90 €).

JMS (Noisy-le-grand 93) pour les revêtements de sol (21 235,70 €).

Desormeaux (Grand-Quevilly 76) pour l'électricité (48 104,06 €).

UNANIMITE

Prorogation de la délégation du service d'assainissement

Achères avait confié à la Société des Eaux de Fin d'Oise (S.E.F.O), la gestion de son service public d'assainissement collectif par un contrat d'affermage de 20 ans, venant à échéance le 1^{er} juillet 2009. Dans l'attente du choix de futur délégataire, le Conseil municipal prolonge l'exécution de l'actuel contrat d'un an, afin d'assurer la continuité du service.

UNANIMITE

Appel d'offres ouvert pour le mobilier urbain

La Ville envisage de procéder au renouvellement des abris voyageurs et des panneaux d'information et plan de ville. Compte tenu de l'enveloppe prévisionnelle (1 070 400 € HT) et au regard du nombre de mobiliers souhaités, de leur coût d'implantation d'entretien, maintenance et exploitation, 10 ans s'avèrent nécessaires afin d'amortir l'ensemble des dépenses du marché. Le Conseil autorise le Maire à lancer un appel d'offres ouvert pour la

mise à disposition, l'installation, l'entretien et l'exploitation de mobiliers urbains, et si besoin, le recours à la procédure de marché négocié.

UNANIMITE

Aménagement du relais d'assistances maternelles

Le lot n° 1 "Démolition/Gros œuvre/Ravalement/V.R.D" a été attribué le 12 août 2008 à la société V.M.P.C pour 18 975,88 € TTC. Une rampe d'accès destinée aux personnes à mobilité réduite était prévue initialement au droit de l'entrée du RAM. Or, les travaux ont mis à jour une dalle en béton armé ignorée sous le trottoir entraînant un surcoût de 6 047,22 € TTC. Le Conseil municipal autorise la signature d'un avenant en plus value pour ce montant.

UNANIMITE

Taxe sur la publicité extérieure (TPLE)

La loi du 4 août 2008 relative à la modernisation de l'économie réforme les taxes sur la publicité. La commune a perçu en 2008 la Taxe sur les emplacements publicitaires fixes (TSE). Cette taxe est remplacée à compter du 1^{er} janvier 2009 par la TLPE. Le Conseil municipal fixe la taxe sur la base du tarif de référence de droit commun soit : 15 €/m² et par an, et exonère :

- les dispositifs exclusivement dédiés à l'affichage non commercial ou concernant des spectacles

- les enseignes de superficies inférieure ou égale à 7 m.

- les dispositifs dépendant des concessions municipales ou apposés sur des mobiliers urbains.

31 POUR/2 ABSTENTIONS

Avenant au contrat eau

Le contrat en cours est prolongé d'un an afin de tenir compte de la fin de la réalisation des travaux de la 28^e opération (année 2). Les travaux de mise en séparatif des réseaux unitaires du bassin B (rues de Saint-Germain, du Jubilé, rue Pasteur, avenue de Poissy, rue du 19-Mars-1962) d'un montant de 937620 € HT. sont abandonnés. Les effluents des réseaux unitaires

de ce secteur seront pris en compte par le futur bassin de dépollution, en aval du réseau, dont l'étude est en cours.

UNANIMITE

Demande de subvention à la Région pour la restauration des salles de cinéma

Achères dispose d'un cinéma d'Art et d'essai reconnu. Composé de 3 salles, propriété de la Ville, il est exploité par l'Association Ciné Achères PANDORA. Avec une moyenne annuelle de plus de 85 000 spectateurs an depuis 15 ans, il convient de rénover les salles de projection, les espaces communs et de remplacer les fauteuils. Garantir une qualité d'accueil permet de fidéliser le public malgré la concurrence des salles multiplexes des environs. La Région Île-de-France soutient les collectivités pour les aides aux cinémas d'Art et d'essai de proximité de moins de 800 fauteuils. Le Conseil municipal sollicite donc auprès du Conseil régional, l'aide financière la plus élevée possible pour les salles d'Art et d'essai du Pandora.

UNANIMITE

Modification des effectifs

La volonté municipale de résorber l'emploi précaire, et la prise en compte de l'évolution des services, de la carrière des agents, conduisent à créer et supprimer des postes. Le Conseil municipal décide de créer les postes suivants : 1 assistant qualifié de conservation du patrimoine et des bibliothèques de 2^e classe, 1 assistant socio-éducatif territorial, 1 technicien supérieur territorial, 2 attachés territoriaux, 1 adjoint administratif territorial de 1^{ère} classe et supprime 1 poste d'adjoint du patrimoine de 2^e classe territorial et 6 d'adjoints techniques de 2^e classe vacataires

27 POUR/6 ABSTENTIONS

Dom-Tom : prise en charge des frais de voyage

Les agents titulaires ou stagiaires originaires des DOM-TOM, bénéficient des congés bonifiés. Dans ce cadre, les frais de voyage et l'indemnité de cherté de vie sont à la charge de la collectivité. Vu la demande de congés bonifiés émise

par quatre agents et compte tenu du coût des billets d'avion, le Conseil municipal décide de régler les frais de voyage avant le départ des agents et de leurs familles et de leur verser la prime de cherté de vie.

UNANIMITE

Convention avec AJIR

La politique de prévention municipale déjà mises en place (ASVP, médiateurs, prévention générale par l'action des services municipaux) doit être complétée par des actions de prévention spécialisée s'adressant individuellement aux 15/25 ans en situation de rupture et ponctuellement aux 10/14 ans. L'association AJIR mettra en place des actions visant à prévenir la marginalisation et à faciliter l'insertion des 13 à 25 ans en rupture avec leur milieu notamment sous la forme de présence sociale dans les quartiers, d'actions éducatives et d'accompagnement individuel ou d'actions collectives avec les jeunes. Cette action respectera la libre adhésion des jeunes, le respect de l'anonymat et de la confidentialité et s'adaptera aux besoins du terrain. Le Conseil général des Yvelines, la commune d'Achères conviennent de veiller à ce que des instances de pilotage soient mises en place. L'association conserve sa liberté de fonctionnement sous contrôle technique du Conseil général. Le financement est assuré à 80% par le département des Yvelines et à 20% par la Commune.

Le Conseil municipal autorise le Maire à signer ladite convention avec le Président du Conseil général et AJIR.

UNANIMITE

Demande d'avance de subvention pour l'association Adimusa

La majorité des dépenses artistiques de 2009 seront effectuée sur le premier trimestre et les subventions des autres collectivités territoriales et de l'État ne seront attribuées qu'au troisième ou quatrième trimestre 2009. Afin d'éviter les frais bancaires et pour faire face aux besoins de trésorerie en ce début d'année, le Conseil municipal accorde une avance de subvention, à hauteur de 50 % du montant de la subvention

inscrite au budget primitif 2009, soit 56 000 €.

UNANIMITE

Droit de préemption sur les baux et fonds commerciaux ou artisanaux

La loi permet aux communes de préempter lors de cession les fonds artisanaux, commerciaux ou les baux commerciaux. Suivant le Code de l'Urbanisme, les Conseils municipaux peuvent délimiter un périmètre de sauvegarde du commerce et de l'artisanat de proximité, à l'intérieur duquel les cessions sont soumises au droit de préemption. Ainsi, la commune peut mener une action en faveur du maintien et de la diversité du commerce de proximité par l'acquisition de biens immatériels lors des cessions commerciales ou artisanales volontaires.

Le Conseil municipal approuve la mise en place du droit de préemption sur les fonds artisanaux, les fonds de commerces et les baux commerciaux. Il décide d'instituer un périmètre de sauvegarde sur les secteurs de la commune tels que délimités sur le plan annexé à cette délibération.

27 POUR/6 ABSTENTIONS

Subvention pour les victimes de Gaza

Le rapporteur expose que l'offensive militaire israélienne à Gaza, d'une violence jamais vue, suscite une très grande émotion et une indignation légitime. Alarmés par les conditions insoutenables de vie, d'alimentation comme de soins des Palestiniens de la bande de Gaza, la Ville apporte son soutien aux actions de solidarité lancées par le Secours populaire français ... et transmet à la fédération des Yvelines du SPF 500 € afin de répondre -bien que modestement- aux besoins criants des populations.

UNANIMITE

Prochain
Conseil municipal

Mardi 31 mars
> 20 h 30

Le compte-rendu complet du
Conseil municipal est affiché
en mairie.

ÉLECTIONS

Européennes : 7 juin 2009

L'article L.11-2 du code électoral prévoit l'inscription d'office des jeunes français qui atteindront l'âge de 18 ans entre le 1^{er} mars 2009 et le 6 juin 2009 à minuit.

À cet effet, l'INSEE transmet au service Élections la liste des jeunes majeurs concernés.

Les jeunes gens remplissant les conditions d'inscription prescrites par la loi et qui n'auraient pas été inscrits d'office peuvent déposer leur demande à la mairie avant le 27 mai 2009 (dernier jour pour transmettre la demande au Tribunal d'Instance).

PENTECÔTE

Le rendez-vous des occasions

Le traditionnel vide-grenier de la Pentecôte aura lieu le 31 mai en centre ville.

Inscriptions les 11, 12 et 13 mai salle Bussières de 15 h à 20 h.

DON DU SANG

Une belle collecte

L'Amicale achéroise pour le don du sang bénévole remercie très sincèrement les 154 donneuses et donneurs de sang qui ont répondu présent à l'appel pressant lancé par l'Établissement français du Sang lors des collectes des 23 et 24 janvier 2009, à Achères.

Nous remercions également monsieur le maire qui nous a fait l'honneur de nous accorder un peu de son temps pour nous rendre une visite sur la collecte du matin. Cette visite a été très appréciée, tant par le personnel de l'EFS, les donneurs présents que par nous-mêmes. Ce fut l'occasion de lui montrer l'organisation des salles de prélèvement et de collation qui sont bien adaptées à la mission de chacun, mais aussi d'évoquer les problèmes d'entretien de la salle Marcel-Pagnol qui est désormais gérée par la ville.

Nous espérons vous accueillir au moins aussi nombreux et nombreuses à la prochaine collecte qui aura lieu le

vendredi 23 avril, de 17 à 20 h, et le samedi 24 avril, de 9 h à 13 h, salle Marcel-Pagnol, face à la clinique vétérinaire, rue du 8-Mai-1945.

Pour information

À compter du 18 avril 2009, l'arrêté du ministère de la Santé, en date du 12 janvier 2009, stipule que :

- l'âge limite pour le don de sang est porté de 65 ans à la veille du 70^e anniversaire. La décision de prélèvement appartient au médecin de collecte.

- Le nombre de dons sur une année, de date à date, passe de 3 à 4 pour les femmes et de 5 à 6 pour les hommes.

OFFRES D'EMPLOIS

L'armée de terre recrute

L'armée de terre propose 11 200 postes sans diplômes à Bac, 1120 de Bac à Bac + 2 400 de Bac (prépa grandes écoles) à Bac + 5, répartis sur 400 spécialités qui se fédèrent en un seul métier : soldat.

Les types d'emplois à pourvoir :

- Spécialistes de la mêlée (liés au combat direct) : infanterie, arme blindée cavalerie (tireur, opérateur radio, tireur d'élite, combattant, pilote de char...).

- Spécialistes des appuis : artillerie, aviation légère, génie (conducteurs d'engins, tireur canon, déminage, pilote d'hélicoptère...).

- Spécialistes du soutien : mécanique, logistique, service médical, produits pétroliers (conducteur super poids lourds, informaticien, secrétaire, agent comptable, magasinier, frigoriste, cuisinier, moniteur de sport et d'équitation, musiciens...).

- Brigade des sapeurs pompiers de Paris.

- Unité d'Intervention et d'Instruction de la Sécurité civile.

Renseignements : Armée de terre 48bis, rue de Lorraine B.P. 51308 78203 Mantes-la-Jolie.

Contact : Adjudant-chef Bruno Nirlo, 01 34 77 82 13.

JOURNÉE DU SOUVENIR DIMANCHE 26 AVRIL

Formation du cortège à 11 h devant l'église. Dépôt de fleurs et allocution au Monument aux morts, dépôt de fleurs rues René-Albert et Coffinières (stèle de la Déportation).

À l'issue de la commémoration, un apéritif sera offert par la Municipalité.

État civil

Naissances

Léana Almeida - Majid Aknazzay - Laura Bailhache - Elliott Ballu-Buglet - Adriana Barré-Martin - Evan Bautista - Wael Ben Braïek - Célyane Benrejda - Sulyvan Berthelot - Illona Blond - Olivia Blouin - Hortense Briault - Gabriel Chaleur - Mika Choonarah - Hugo Clement - Chloé Closse - Mathieu Créance - Louis Delaunay - Alessio De Jesus Aguiar - Bakayoko Doumbia - Aymane El Hajraoui - Rayyan Es-Sebaïy - Sophie Fleischmann - Clément Gain-Prost - Chloé Lemaire - Mathys Maquaire - Louise Parizot - Nina Quimbre - Elyes Ramdane - Danley René - Emma Ruault - Lina Sebastien - Diégo Sepiere - Nathan Sirugue - Moana Thomas - Kayliah Troudart - Melvin Villeneuve.

Décès

Gérard Rièrre (61 ans) - René Cavelan (85 ans) - Marcel Roth (65 ans) - Odette Pédron veuve Tanguy (82 ans) - Luc Gaillant (57 ans) - Alain Duval (52 ans) - Marie Pascaud veuve Malatrat (91 ans) - Jean-Marie Boulanger (55 ans) - Gerville Gracchus (63 ans) - François Grosse (81 ans) - Jacques Thouin (64 ans) - Mercedes Baguet (94 ans).

Mariages

Nour-Eddine Abid & Marie Corso - Lionel Zermano & Josyane Collin.

Affaires militaires

Nous vous rappelons que le recensement militaire est obligatoire pour les jeunes, filles et garçons nés entre le 1^{er} janvier et le 31 décembre 1993. Vous devez effectuer cette démarche dans le mois de vos 16 ans mais à partir du jour anniversaire. Vous devez vous présenter en mairie au service des Affaires générales muni(e) de votre carte nationale d'identité française et du livret de famille de vos parents.

Passeport

Passeport délivré, voyage confirmé ! Avant de réserver votre déplacement à l'étranger, pensez à vérifier la validité de votre passeport.

Refaites votre passeport dès maintenant pour bénéficier des meilleurs délais. À partir d'avril, le délai s'allonge, il faut compter un mois d'attente.

► Une nouvelle énergie pour Achères

Quel visage pour Achères demain ?

Les immeubles poussent comme champignon après une ondée et le visage d'Achères se transforme. Nous avons toujours entendu le maire expliquer que notre commune devait garder son aspect et son ambiance de village... nous sommes d'accord ! Nous savons tous également qu'il est important et urgent de construire de nouveaux logements, et même du logement social. La crise aidant, les bailleurs sociaux saisissent toutes les opportunités pour acquérir du foncier. Achères va donc densifier son tissu urbain, comme de nombreuses communes d'Île-de-France. Notre ville possède un atout majeur : le RER, et il est légitime de construire là où des transports en commun existent. Tout cela étant dit, toutes ces évidences étant exposées, nous devons quand même nous interroger ! Jusqu'où doit aller la densification ? Doit-elle intervenir dans les zones déjà très construites et ou dans les zones pavillonnaires ? Quels types de logement implanter ? La crise aura une fin, nous l'espérons rapide. Les constructions réalisées seront là !

Cela mérite donc un vrai débat, sans tabous, sans démagogie, sans arrières pensées politiciennes, sans sectarisme... avec la seule volonté de vouloir ce qu'il y a de mieux pour Achères. Nous espérons que ce débat aura lieu. Nous le croyons, le rôle de chaque élu est d'exprimer son avis et de défendre ses convictions.

Notre collègue Gilbert Monchaux était de ces adversaires politiques que l'on estime et que l'on respecte. Nous souhaitons exprimer notre tristesse et présenter à sa famille nos plus sincères condoléances. Son regard pétillant va nous manquer.

Suzanne Jaunet, Marc Honoré, Anne-Sophie Krolikiewicz, Daniel Giraud, Annie Debray-Gyrard, Roland Séguy

► Continuons ensemble

Solidaires des enseignants et des parents d'élèves

L'éducation, de la maternelle à l'université, est menacée ! Alors que les effectifs augmentent et les retards scolaires s'accroissent, c'est toujours moins d'enseignants : près de 100 000 postes supprimés depuis 2002, 13 500 cette année et combien encore ? Conséquences : des possibilités de choix de filières réduites, la fermeture d'options et de classes, l'augmentation des effectifs par classe, l'absence de remplaçants... L'école maternelle est particulièrement touchée. Alors que la scolarisation précoce est un gage de réussite pour préparer le CP, le gouvernement prépare la fin de la scolarité avant 5 ans. Dans cette lignée, il engage notre système éducatif dans une privatisation rampante. La suppression de la carte scolaire et les réformes sur « l'autonomie des établissements » visent à mettre en concurrence et à favoriser une élite au détriment d'une formation de qualité pour tous.

L'école doit avoir pour objectif la réussite de chacun ! Pour assurer le plein développement de leurs capacités, les aider à se construire comme citoyens, à accéder à des emplois épanouissants et rémunérateurs, nos enfants ont besoin d'un autre système éducatif. Cela suppose un effort budgétaire sans précédent dans l'éducation, un plan ambitieux de développement de la formation initiale et continue des maîtres, le recrutement pluriannuel d'enseignants et de personnels supplémentaires...

Le Conseil municipal, à l'unanimité, s'est opposé à la suppression des RASED ainsi qu'à la décision ministérielle d'imposer aux communes le service minimum d'accueil. La Ville, en collaboration avec ses écoles, s'est engagée dans la lutte contre l'échec scolaire par le biais de la Réussite éducative. Malgré l'inacceptable désengagement de l'État et l'absence en compensations de moyens réels, les Achérois peuvent compter sur leurs élus pour assurer les meilleures conditions d'accueil et d'études à Achères et apporter tout leur soutien au collectif d'enseignants et de parents d'élèves récemment constitué.

Pour le groupe de la majorité : Rachel Derouault, 1^{ère} maire adjointe

► Un nouvel avenir pour Achères

Un pont, une autoroute, un port et puis quoi encore ?

Le Conseil général des Yvelines vient de confirmer le projet de pont sur la Seine. Comme nous le redoutions, ce projet implique un doublement de la RD 30. Avec le projet d'A 104, Achères risque d'être définitivement coupée en deux par des axes de circulation à grande vitesse. Avec ce pont, deux sections de la nouvelle voie concernent Achères :

- › Section 3 (environ 1 580 m) : voie nouvelle depuis la RD 22 jusqu'à la RD 30 à Carrières-sous-Poissy et Achères.
- › Section 4 (environ 1 000 m) : aménagement de la RD 30 en boulevard urbain à 2 x 2 voies depuis le carrefour giratoire avec la liaison départementale et le futur carrefour giratoire RD 30 - Rue du 8-Mai-1945 (réalisation prévue en 2009).

Seul point positif pour l'environnement : "Une piste cyclable bidirectionnelle sera réalisé tout au long de la voie nouvelle".

Ce projet de 100 millions d'euros durera 4 ans avec une longue période de nuisances diverses. Achères va "bénéficier" d'un boulevard urbain (la 2 x 2 voies) avant d'avoir le pont. Avec surtout la perspective d'abandonner toute mise en valeur des rives de Seine. Nous sommes résolument hostiles à tous ces projets élaborés sans concertation et sans cohérence. Ça suffit ! Quid de l'A 104, quid du trafic généré par la future plateforme multimodale, quid de la tangentielle ?

Défendu par des technocrates et des lobbies, cet empilement anarchique de projets qui mêle trafic routier, autoroutier, fluvial, ferroviaire en plein milieu d'une zone urbanisée manque totalement d'une réflexion intelligente sur les modes de circulation de l'avenir et l'évolution du mode de vie et de travail des habitants.

Nous avons malheureusement raison de nous alarmer dès 2008. Contre la majorité départementale, nous nous battons pour faire respecter le SDRIF (le schéma directeur de la Région), afin de privilégier les transports en commun, la préservation de l'environnement et le cadre de vie des Achérois.

Daniel Lattanzio et Cécile Clermont, conseillers municipaux PS.

Concert reggae au Bateau Vivre

BAFING KUL
APPOLO REGGAE

3 €

SAMEDI
25
AVRIL
20 h 30

6, Chemin d'Andrésy
78260 Achères

bateauvivre@wanadoo.fr

01 39 22 00 54

www.myspace.com/bafinkul



Le Sax
ESPACE MUSICAL ACHÈRES

